

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



**SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DU
PREMIER MINISTRE, CHARGE DU BUDGET
ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT**

DIRECTION GENERALE DU BUDGET ET DES FINANCES



DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

**CONTROLE A POSTERIORI DES OPERATIONS
DE MARCHES PASSES EN 2018**

Rapport de Synthèse des Missions

Mission du 12/07/2018 au 31/07/2018

Septembre 2018

Table des matières

INTRODUCTION	3
CONTEXTE ET JUSTIFICATION DES MISSIONS DE CONTROLE	3
OBJECTIFS DU CONTROLE	4
APPROCHE METHODOLOGIQUE	4
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
I.1- RECUEIL DOCUMENTAIRE	5
I.2-ANALYSE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION	5
II. RESULTATS DU CONTROLE	7
II.1-CONSTATS D'ORDRE GENERAL	7
II.1.1- Au niveau des Ministères/EPN	7
II.1.2- Au niveau des Sociétés d'Etat (SODE)	8
II.2-CONSTATS SPECIFIQUES	8
II.2.1- Au niveau des Ministères/EPN	8
▪ En procédure classique (lignes de dotation supérieure ou égale à 100 000 000 de francs CFA et inférieure à 300 000 000 de francs CFA)	8
▪ En procédures simplifiées (lignes de dotation inférieure à 100 000 000 de francs CFA)	10
II.2.1- Au niveau des SODE	17
▪ En procédure classique (lignes de dotation supérieure à 100 000 000 de Francs CFA et inférieure à 300 000 000 de Francs CFA)	17
▪ En procédures simplifiées (lignes de dotation inférieure à 100 000 000 de Francs CFA)	17
III-RECOMMANDATIONS	18
III.1- RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL	18
III.2- RECOMMANDATIONS D'ORDRE SPECIFIQUE	18
CONCLUSION	18
LISTE DES ANNEXES	19
ANNEXE I : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSC	19
ANNEXE II : tableau synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSC	19
ANNEXE III : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSL	19
ANNEXE IV : tableau synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSL	19
ANNEXE V : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSO	19
ANNEXE VI : tableau synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSO	19
ANNEXE VII : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la procédure classique	19

ANNEXE VIII : tableaux de synthèse des opérations ayant fait l'objet de contrôle par type de structures.....	19
▪ Au niveau des ministères/EPN	19
▪ Au niveau des SODE	19
ANNEXE IX : planning de réalisation des missions	19

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION DES MISSIONS DE CONTROLE

Depuis 2005, le système national de passation et de gestion des marchés publics a connu plusieurs réformes qui ont abouti à l'adoption du Code des marchés publics de 2009, à travers le décret n° 2009-259 du 6 août 2009.

La mise en application dudit Code a permis d'enregistrer des avancées notables. Cependant, il a été constaté de façon récurrente des difficultés, pour les autorités contractantes, de mener à bien leurs procédures de passation de marchés et, partant, d'absorber les crédits mis à leur disposition, en raison notamment de la lourdeur desdites procédures.

Face à ce constat, et dans un souci de rendre conforme le dispositif ivoirien aux standards internationaux, notamment aux orientations de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) tant du point de vue de l'absorption des crédits, de la transparence, de l'économie que de la rationalisation de l'utilisation du budget de l'Etat, le Ministre en charge des marchés publics a fait adopter par le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire de nouveaux textes notamment le décret n° 2015-525 du 15 juillet 2015 modifiant le décret n° 2014-306 du 27 mai 2014.

Ces textes, qui sont basés sur les principes directeurs que sont le libre accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et l'économie, mettent également l'accent sur la réduction des délais, l'allègement des procédures et une plus grande responsabilisation des autorités contractantes à travers :

- le relèvement des seuils d'application des procédures du Code des marchés publics ;
- la mise en place des procédures simplifiées de passation des marchés publics à travers l'arrêté n° 112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées ;
- la facilitation de l'accès des Petites et Moyennes Entreprises (PME) à la commande publique.

Ainsi, afin de s'assurer du respect des procédures dans la passation des marchés, conformément aux dispositions de l'article 162 du Code des marchés publics et de l'article 14 de l'arrêté n° 112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016, la DMP a procédé à la réalisation de la première mission de contrôle a posteriori des opérations passées au premier trimestre 2018. Ce contrôle concerne deux (02) tranches d'opérations, à savoir :

- les opérations passées sur les dotations budgétaires inférieures au seuil de référence (opérations éligibles à l'arrêté n° 112/MPMBPE/DGBF/DMP du 08 mars 2016 portant procédures concurrentielles simplifiées) ;
- les opérations passées sur les dotations budgétaires supérieures au seuil de référence (100 000 000) de francs CFA et inférieures au seuil de contrôle a priori de la DMP (300 000 000) de francs CFA.

OBJECTIFS DU CONTROLE

L'objectif général du contrôle a posteriori est de vérifier le niveau de mise en application de la réglementation en matière de marchés publics suite à la responsabilisation des acteurs de la commande publique.

En définitive, cette mission de contrôle vise à renforcer la transparence dans le système des marchés publics à travers le respect des dispositions du Code des marchés publics, de ses textes d'application, notamment l'arrêté portant procédures concurrentielles simplifiées par les structures assujetties.

Au-delà de cet objectif général, cette mission de contrôle comprend les objectifs spécifiques suivants :

- vérifier le niveau de mise en œuvre des lignes planifiées ;
- s'assurer de l'utilisation appropriée des différents types de procédures de passation des marchés publics par les autorités contractantes ;
- s'assurer de l'usage effectif par les autorités contractantes des modèles de supports de consultation élaborés par la DMP ;
- connaître le niveau de conformité des procédures de passation des marchés publics, mises en œuvre par chacune des structures, aux principes généraux ;
- examiner d'une part la conformité des dossiers d'approbation des marchés, notamment les pièces constitutives des marchés, et d'autre part la qualité de l'autorité approbatrice ou de l'organe approbateur, ainsi que le délai d'approbation au regard des dispositions prévues par le Code des marchés publics ; déterminer le temps moyen pour la conduite d'une opération de passation d'un marché public ;
- déterminer la part des marchés attribués aux PME ;
- évaluer la mise en œuvre effective des assouplissements en faveur des PME ;
- formuler des recommandations à l'endroit des différentes structures pour une meilleure application des textes réglementaires.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Pour cette première mission de contrôle a posteriori au titre de l'année 2018, la DMP a procédé à la sélection d'un échantillon de structures assujetties au Code des marchés publics. A cet effet, les opérations de dix (10) ministères, sept (07) Etablissements Publics Nationaux (EPN) et sept (07) Sociétés d'Etat (SODE) ont fait l'objet de contrôle.

Cette mission a été réalisée sur la base d'un guide unifié de contrôle mis à la disposition de cinq (05) équipes comprenant chacune de deux (02) ou trois (03) cadres issus de toutes les sous directions de la DMP. Chaque équipe comprend entre autres, un chef de mission et un rapporteur.

Tous les marchés passés au premier trimestre 2018 par les différents assujettis pour les dotations budgétaires inférieures au seuil de référence (100 000 000 de francs CFA) et pour les dotations budgétaires supérieures au seuil de référence et inférieures au seuil de contrôle a priori de la DMP (300 000 000 de francs CFA) ont été contrôlés.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Conformément au planning joint en annexe, les équipes se sont rendues dans les locaux des différentes autorités contractantes afin de vérifier in situ la régularité des opérations de passation des marchés publics à travers un recueil documentaire.

I.1- RECUEIL DOCUMENTAIRE

Cette activité a permis de s'assurer de la disponibilité ou non de toute la documentation, utilisée dans le cadre de la passation des marchés nécessaire au contrôle.

Il s'agit des documents ci-dessous :

- la notification budgétaire 2018 ;
- les plans de passation des marchés publics (PGPM, PGSPM, PPM et PSPM) pour la gestion 2018 ;
- un état récapitulatif de tous les marchés passés sur des dotations budgétaires dont le montant est inférieur à trois cent millions (300 000 000) de francs CFA ;
- les dossiers de consultation ayant servi à la concurrence ;
- les offres des soumissionnaires ;
- les dossiers d'attribution (registres de retrait des supports de consultation, registres de dépôt des plis, procès-verbaux d'ouverture des plis, rapports d'analyse des offres, procès-verbaux de jugement des offres, listes de présence des membres des différentes Commissions et celles des soumissionnaires et différentes correspondances échangées éventuellement) ;
- les dossiers de recours aux procédures dérogatoires ;
- les contrats conclus avec les attributaires ;
- tout autre document jugé utile.

Ainsi, des missions de contrôle de deux (02) jours au sein des ministères pour la collecte des informations ont été effectuées. Quant aux EPN et SODE, il a été prévu des missions de contrôle d'un (01) jour pour la collecte des informations.

I.2-ANALYSE DES DOCUMENTS MIS A DISPOSITION

Cette phase a consisté, de façon générale, en la vérification des différentes étapes de la passation des marchés et plus précisément au contrôle de la mise en œuvre de toutes les étapes de la passation des marchés publics.

Ces contrôles ont porté sur les aspects suivants :

- la régularité de la concurrence : la vérification de la conformité du mode de passation, du respect des règles en matière d'utilisation des dossiers types d'appel à concurrence en vigueur, des formulaires de demande de cotation, du respect des conditions de publicité, des délais de préparation des offres et des critères de sélection des attributaires ;
- les travaux des Commissions ou Comités en charge de l'analyse et du jugement des offres : la vérification du quorum le cas échéant, des contenus des procès-verbaux d'ouverture des plis, ou rapports d'évaluation des offres, du contenu des procès-verbaux d'attribution, des contenus des formulaires de sélection, l'existence d'une couverture budgétaire suffisante et préalable, l'information des soumissionnaires non retenus, le respect des délais de passation des marchés publics ;

- le dossier d'approbation des marchés : la conformité des pièces constitutives, les délais d'approbation, ainsi que la qualité des signataires et celle de l'autorité approbatrice.

II. RESULTATS DU CONTROLE

Ce contrôle a révélé des éléments de satisfaction mais également des points de dysfonctionnements spécifiques dans la passation des marchés aussi bien au niveau des Ministères et des Etablissements Publics Nationaux (EPN) qu'au niveau des Sociétés d'Etat (SODE).

II.1-CONSTATS D'ORDRE GENERAL

II.1.1- Au niveau des Ministères/EPN

a) les bonnes pratiques

La mission a constaté à ce niveau que :

- les opérations ont fait l'objet de planifications dans les Plans Généraux de Passation des Marchés (PGPM) ou les Plans Généraux Simplifiés de Passation des Marchés (PGSPM), selon le montant de la ligne budgétaire devant supporter la dépense ;
- les supports de consultation utilisés en procédures simplifiées sont conformes aux modèles conçus par la DMP ;
- les dossiers types d'appels d'offres utilisés en procédure classique sont conformes à ceux en vigueur ;
- les contrats sont approuvés par les autorités habilitées ;
- les marchés sont attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) en procédures simplifiées ;
- les résultats sont notifiés aux attributaires des marchés ;
- il existe un système d'archivage.

b) les mauvaises pratiques

De façon générale, la mission note entre autres :

- le mauvais archivage des documents relatifs aux opérations de passation de marchés publics (dossier d'appel à concurrence, mandats pour les membres de la Commission en charge de l'évaluation des offres le cas échéant, échanges de correspondances, listes de présence des séances, marchés approuvés, etc.). En fait, l'archivage n'est pas centralisé ; ce qui entraîne des difficultés pour le recueil documentaire ;
- les supports de consultation ayant servi à la concurrence dans le cadre des opérations passées selon les Procédures Simplifiées à compétition Limitée (PSL) et à Compétition Ouvertes (PSO), ne comportent aucune preuve de leur validation par la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ;
- les résultats des appels à concurrence ne sont notifiés qu'aux attributaires des marchés ;
- les résultats des appels à concurrence ne sont pas transmis à la DMP pour publication dans le Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP) ;
- les autorités contractantes ne diversifient pas la liste des entreprises consultées en Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC) ou en PSL ;
- les ordres de service de démarrer les travaux, fournitures ou services, ne sont pas formellement adressés aux titulaires des marchés ;
- l'absence de preuve de restitution des actes de garantie aux soumissionnaires non retenus pour les opérations passées sur des lignes budgétaires de dotations supérieures ou égales à 100 000 000 de francs CFA et inférieures à 300 000 000 de francs CFA.

II.1.2- Au niveau des Sociétés d'Etat (SODE)

a) les bonnes pratiques

La mission note que :

- le contenu des marchés approuvés est conforme aux dispositions en vigueur ;
- les marchés en procédures simplifiées sont exclusivement attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- les résultats sont notifiés aux attributaires ;
- les formulaires de demande de cotation et de sélection sont conformes aux modèles élaborés par la DMP ;
- l'existence d'un système d'archivage.

b) les mauvaises pratiques

Il ressort entre autres les manquements suivants:

- certains budgets sont exécutés hors procédures. La plupart des acquisitions se font selon la Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC), sans tenir compte de la dotation du sous - compte ou par engagement direct ;
- le mauvais archivage des documents relatifs aux opérations de passation de marchés publics (mandats pour les membres de la Commission en charge de l'évaluation des offres le cas échéant, échanges de correspondances, listes de présence des séances, etc.) ;
- les ordres de service de démarrer les travaux, les prestations ou les livraisons de fournitures ne sont pas formellement adressés aux titulaires des marchés ;
- l'absence de preuve de restitution des actes de garantie aux soumissionnaires non retenus.

II.2-CONSTATS SPECIFIQUES

De façon spécifique, les dysfonctionnements dans le système de passation des marchés publics varient selon les types de procédures et par types de structures.

II.2.1- Au niveau des Ministères/EPN

- **En procédure classique (lignes de dotation supérieure ou égale à 100 000 000 de francs CFA et inférieur à 300 000 000 de francs CFA)**

Sur dix-sept (17) structures visitées, 47,5% ont des opérations éligibles à cette procédure avec un total de quatorze (14) opérations.

La mission relève les manquements suivants par structure visitée:

❖ **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)**

Une (01) seule opération est éligible à cette procédure.

- tous les mandats de représentation n'ont pas été fournis (2 sur 3 reçus) ;
- l'absence de preuve d'affichage des résultats dans les locaux de l'autorité contractante et de preuve de notification des résultats aux candidats ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats à la DMP.

❖ **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**

Au premier trimestre 2018, le MEF a enregistré une (01) seule opération concernée par cette procédure. Il s'agit d'un Appel d'Offres Restreint (AOR). Cependant, aucune information sur cette opération n'a été communiquée à l'équipe du contrôle car la Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ne dispose d'aucune information sur le déroulement de cette opération. Elle n'a pas non plus les dossiers de passation.

❖ **Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)**

Une seule opération est concernée par cette procédure. Toutefois, la documentation se rapportant à cette opération n'est pas disponible, seul le marché approuvé et portant sur la sécurité privée des Directions du MSL, est disponible au niveau de la CPMP.

❖ **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)**

Trois (03) opérations sont éligibles à cette procédure. Aucune irrégularité n'a été relevée dans la conduite de ces opérations.

❖ **Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables**

Une seule opération est concernée par cette procédure. Aucune irrégularité n'a été relevée dans la conduite de cette opération.

❖ **Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROUA1)**

Une seule opération est éligible par cette procédure.

- l'absence d'information sur l'estimation du projet ;
- l'absence de preuve d'affichage des résultats dans les locaux de l'autorité contractante ;
- l'absence de preuve d'invitation adressée à l'attributaire pour produire les pièces fiscales et sociales dans le délai de quinze (15) jours après la notification des résultats ;
- le non-respect du délai de recours éventuel de dix (10) jours à compter de la date de notification des résultats ;
- l'absence de preuve de notification de l'approbation du marché et de l'ordre de service de démarrer le marché au titulaire ;
- mauvais système d'archivage (inexistence de preuve attestant que le dossier de consultation a été validé par la DMP et de PPM physique).

❖ **Université Nangui Abrogoua (UNA)**

Deux (02) opérations sont éligibles à cette procédure.

- l'absence de preuve relativement aux listes de retrait des dossiers de consultation ;
- l'absence de preuve relativement aux listes de dépôt des plis par les candidats ;
- l'absence de mandat de représentation des membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) ;
- l'absence de preuve d'invitation adressée à l'attributaire pour produire les pièces fiscales et sociales dans le délai de quinze (15) jours, après la notification des résultats ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats à la DMP.
- l'absence de preuve de notification de l'approbation du marché et de l'ordre de service de démarrer aux titulaires.

❖ Office National des Sports (ONS)

Cinq (05) opérations sont éligibles à cette procédure.

- l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation pour une opération, soit 20% ;
- l'absence de preuves relatives aux listes de dépôt des plis par les candidats pour une opération, soit 20% ;
- l'absence de mandat de représentation des membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence des listes de présences des représentants des soumissionnaires aux séances d'ouverture des plis pour 04 opérations, soit 80% ;
- le délai des travaux de la COJO est supérieur au délai réglementaire de huit (08) jours pour 03 opérations, soit pour 60% ;
- l'absence de preuve attestant la restitution des garanties de soumission aux différents candidats pour 04 opérations, soit 80% ;
- l'absence de preuve de notification de l'ordre de service de démarrer aux titulaires pour l'ensemble des opérations, soit 100%.

Le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, le Ministère de la Culture et de la Francophonie, le Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, le Ministère de l'Industrie et des Mines, le Ministère du Plan et du Développement, l'Institut National de la Formation des Agents de Santé (INFAS), l'Agence Emploi Jeunes (AEJ) et l'Ecole Normale Supérieure (ENS) ne disposent pas d'opérations en procédures classiques.

▪ En procédures simplifiées (lignes de dotation inférieure à 100 000 000 de francs CFA)

Sur dix-sept (17) structures visitées, 100% ont des opérations concernées par cette procédure avec un total de deux cent quatre-vingt-six (286) opérations. Deux cent soixante-six (266) opérations sont concernées par la Procédure Simplifiée avec demande de Cotation (PSC), quatorze (14) par la Procédure Simplifiée à compétition Limitée (PSL) et six (06) par la Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO)

La mission relève les manquements suivants par structure visitée :

❖ Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)

Dix-sept (17) opérations en PSL se retrouvent dans cette tranche.

- l'absence de la preuve de l'estimation d'une seule opération, soit 6% ;
- l'absence de PSPM physique de trois (03) opérations, soit 18% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence pour les membres du comité de sélection pour deux (02) opérations, soit 12% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires lors des séances d'ouverture des plis pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication et de notification des résultats aux soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de date de signature des formulaires de sélection pour quatre (04) opérations, soit 24% ;
- l'absence des copies des factures pro-forma des entreprises consultées, pour (14) opérations, soit 82%.

❖ **Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF)**

Vingt-sept (27) opérations sont éligibles à la PSL.

- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- les formulaires de sélection ne mentionnent pas de date permettant d'évaluer le délai de soumission, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence pour les membres du comité de sélection pour une (01) opération, soit 4% ;
- l'absence de preuve de publication et de notification des résultats aux soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100%.

❖ **Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME (MCAPPME)**

Dix-sept (17) opérations sont concernées par la PSC.

- la non-conformité des formulaires de demande de cotation utilisés au modèle type de la DMP, pour huit (08) opérations, soit 47%. Il y'a une indication de marques sur les formulaires ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- la non-conformité du formulaire de sélection pour douze (12) opérations, soit 71% ;
- l'absence de formulaire de sélection pour douze (12) opérations, soit 71% ;
- l'absence de preuve de publication des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- le mauvais archivage des documents pour l'ensemble des opérations.

❖ **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**

Au total, cinq (05) opérations sont concernées par les procédures simplifiées, dont deux (02) en PSC, deux (02) en PSL et une (01) en PSO.

Un constat d'ordre général est à noter. Lors de la planification, les libellés de certaines lignes ont été planifiés en lieu et place des opérations.

Pour les deux (02) opérations en PSC, Il n'y a pas eu de mise en concurrence car des autorisations de modification du statut marché des lignes qui supportent ces opérations ont été accordées. Il en est de même pour les deux (02) opérations en PSL et celle de la PSO.

Par ailleurs, il faut noter les points de faiblesses suivants :

- la CPMP ne dispose d'aucune information sur la passation des marchés, ni sur les dossiers de passation et leur conformité ;
- la CPMP n'a également pas d'information sur la part des marchés attribuée aux PME au sein du ministère ;
- il n'existe aucun mécanisme de contrôle mis en place par la cellule pour contrôler et suivre la passation des marchés dans le ministère.

❖ **Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE)**

Au total, soixante-quinze (75) opérations sont éligibles aux procédures simplifiées, dont soixante-quatorze (74) en PSC et une (01) en PSL.

- l'indication de marques d'équipements sur les formulaires de demande de cotation pour quarante et un (41) opérations en PSC, soit 55% ;
- le comité de sélection est non conforme pour trois (03) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour soixante-neuf (69) opérations, soit 93% ;
- l'absence de liste de présence des membres du comité de sélection pour trois (03) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour soixante-onze (71) opérations, soit 96% ;
- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats des consultations à la CPMP pour cinquante-quatre (54) opérations, soit 73% ;
- la non-conformité des formulaires de sélection pour trois (03) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- la non indication de la date de signature des formulaires de sélection pour quatre (04) opérations, soit 5% ;
- un seul signataire au lieu de deux au niveau des formulaires de sélection pour neuf (09) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 12% ;
- les entreprises sélectionnées pour les cotations sont les même à chaque fois.

❖ **Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)**

Sept (07) opérations sont éligibles à la PSC. Les faiblesses suivantes ont été relevées :

Constats d'ordre général :

- la CPMP ne dispose pas d'archives (constitués selon les normes) sur les dossiers de passation ;
- il n'y a aucune information sur la part des marchés du ministère attribués au PME;
- les seuls dossiers de passation qui ont été mis à la disposition de l'équipe chargée du contrôle sont ceux de la Direction des Affaires Financières ; toutefois, ces dossiers sont très incomplets ;
- il n'existe aucun mécanisme mis en place par la cellule pour contrôler et suivre la passation des marchés dans le ministère.

Constats d'ordre spécifique

- le comité de sélection est non conforme pour deux (02) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour six (06) opérations, soit 86% ;
- l'absence de liste de présence des membres du comité de sélection pour deux (02) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;

- la non-conformité des formulaires de sélection pour trois (03) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- le manque d'indication de la date de signature des formulaires de sélection pour trois (03) opérations, soit 43% ;
- un seul signataire au lieu de deux au niveau des formulaires de sélection pour deux (02) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;

❖ Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

Deux (02) opérations sont concernées par la PSO.

Les faiblesses suivantes ont été relevées :

- l'absence de preuve de validation par la CPMP du dossier de mise en concurrence ;
- l'absence de liste de retrait des dossiers de consultation et / ou de dépôt des plis ;
- l'absence de mandats de représentation des membres des COPE, soit 100% ;
- la non-conformité du rapport d'analyse de l'opération du CRO. En effet, le motif de non-conformité de l'offre de l'entreprise AZINC IVOIRE est non fondé ;
- l'absence de preuve de publication et ou de notification des résultats pour une opération, soit 50% ;
- l'absence de preuve d'invitation à produire les pièces fiscale et sociale adressé à l'entreprise, pour une opération, soit 50%.

❖ Ministère de l'Industrie et des Mines (MIM)

Un total de trente-deux (32) opérations éligibles aux procédures simplifiées. Trente (30) à la PSC et deux (02) à la PSL.

Pour les opérations en PSC, les faiblesses suivantes sont constatées :

- le manque de documents attestant l'estimation du montant prévisionnel de vingt-sept (27) opérations, soit 90% ;
- l'absence de PSPM physique de l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de formulaire de demande de cotation pour huit (08) opérations, soit 27% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats des consultations à la CPMP pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de formulaire de sélection pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;

Pour les opérations en PSL, les faiblesses suivantes sont constatées :

- l'absence de preuve de validation par la CPMP du dossier de mise en concurrence, soit 100% ;
- l'absence de mandats de représentation des membres des COPE, soit 100% ;
- l'absence des PV d'ouverture, des rapports d'analyse des offres et des PV de jugement des offres ;
- l'absence de preuve de publication et ou de notification des résultats pour une opération sur deux passées ;

- l'opération du PARCSI n'est pas conforme. En effet, elle aurait dû être passée en procédure normale et non en PSL, car la dotation est de 100 000 000 de francs CFA.

❖ **Ministère du Plan et du Développement (MPD)**

Un total de onze (11) opérations est concerné par la PSC. Les faiblesses suivantes sont constatées :

- le manque d'estimation pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de PSPM physique de l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats des consultations à la CPMP pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de formulaire de sélection pour l'ensemble des opérations, soit 100%.

❖ **Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables**

Un total de sept (07) opérations en PSC. Les faiblesses suivantes sont constatées :

- le manque d'estimation pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de PSPM physique de l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats des consultations à la CPMP pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de formulaire de sélection pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'opération du cabinet prise en charge sur la nature « 6224 » est irrégulière. En effet, la dotation est de 100 000 000 de francs CFA. Elle devait être passée selon les dispositions du Code des marchés publics.

❖ **Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROUA1)**

Neuf (09) opérations sont éligibles à la PSC.

- l'absence de PSPM physique pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- les formulaires de demande de cotation ne sont pas conformes au modèle élaboré par la DMP pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- la composition du comité de sélection n'est pas conforme pour sept (07) opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des membres du comité de sélection pour l'ensemble des opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;

- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- la non-conformité des formulaires de sélection pour toutes les opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- le manque d'indication de la date de signature des formulaires de sélection pour toutes les opérations, soit 100% ;
- un seul signataire au lieu de deux au niveau des formulaires de sélection pour toutes les opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100%.

❖ **Institut National de la Formation Sociale (INFS)**

Vingt (20) opérations sont éligibles à la PSC.

- le manque d'estimation pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de PSPM physique pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des membres du comité de sélection pour l'ensemble des opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100%.

❖ **Université Nangui Abrogoua (UNA)**

Une (01) opération est concernée par la PSO.

- l'absence de preuve attestant que le dossier de consultation a été validé par la CPMP ;
- l'absence d'information relative à l'estimation de l'opération ;
- l'absence de preuve attestant l'invitation faite par l'autorité contractante à l'attributaire à produire les pièces fiscales et sociales dans le délai de quinze (15) jours après la notification des résultats ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats à la CPMP pour archivage ;
- l'absence de preuve de notification de l'approbation du marché et de l'ordre de service de démarrer aux titulaires.

❖ **Agence Emploi Jeunes (AEJ)**

Un total de vingt-sept (27) opérations concernées par la procédure simplifiée, dont vingt-six (26) par la PSC et une (01) en PSO.

Pour les opérations en PSC, les faiblesses suivantes sont constatées :

- l'absence de PSPM physique pour quatre (04) opérations, soit 15% ;
- l'absence des formulaires de demande de cotation pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de liste de présence des soumissionnaires lors des séances d'ouverture des plis, soit 100% ;
- l'absence de preuve de publication des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de deux signataires pour quinze opérations en PSC avec comité de sélection, soit 100%.

En ce qui concerne la seule opération en PSO, il faut noter que la procédure est irrégulière. En effet, le montant de la dotation étant de 115 000 000 de francs CFA, cette opération aurait dû être passée selon les procédures classiques.

❖ **Ecole Normale Supérieure (ENS)**

Un total de vingt-trois (23) opérations concernées par les procédures simplifiées, dont quinze (15) en PSC et huit (08) en PSL.

Pour les opérations en PSC, les faiblesses suivantes sont à noter :

- l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation et de dépôt des plis par les candidats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence des listes de présences des représentants des soumissionnaires aux séances d'ouverture des plis pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- la non-conformité de la qualité des signataires des formulaires de sélection pour douze (12) opérations, soit 80% ;
- la non-conformité de la procédure en ce qui concerne l'opération prise en charge sur la nature « 63752 ». Le montant de la dotation est de 683 751 021 francs CFA.

Pour les opérations en PSL, les manquements suivants sont constatés :

- la non-conformité des dossiers de consultation. Des formulaires de demande de cotation utilisés pour cinq (05) opérations, soit 63% ;
- le délai de préparation est inférieur au délai réglementaire de 10 jours exigé, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation et de dépôt des plis par les candidats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence ou la non-conformité des PV d'ouverture ou rapport d'analyse ou PV de jugement, pour l'ensemble des opérations, soit 100%. Présence de formulaires de sélection en lieu et place
- l'absence de listes de présence des membres de la COPE pour sept (07) opérations, soit 88% ;
- l'absence de preuves attestant l'invitation faite par l'autorité contractante à l'attributaire de produire les pièces fiscale et sociale ;
- la non-conformité des contrats pour six (06) opérations, soit 75%. Des formulaires de sélection en lieu et place des contrats types ;
- aucun contrat n'a été numéroté dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP), soit 100% ;
- la non-conformité de la procédure en ce qui concerne l'opération prise en charge sur la nature « 6116 ». Le montant de la dotation est de 60 000 000 de francs CFA.

L'Institut National de la Formation des Agents de Santé (INFAS) et l'Office National des Sports (ONS) ne disposent pas d'opérations en procédures simplifiées.

II.2.1- Au niveau des SODE

- **En procédure classique (lignes de dotation supérieure à 100 000 000 de Francs CFA et inférieure à 300 000 000 de Francs CFA)**

Deux (02) opérations sont concernées. Elles émanent de la Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI) et l'Office national de l'Eau Potable (ONEP).

Les insuffisances suivantes sont à relever en ce qui concerne l'opération de la LONACI :

- l'absence de PSPM physique pour l'ensemble des opérations, soit 100% ;
- l'absence de preuve de transmission des résultats à la DMP ;

En ce qui concerne l'opération de l'ONEP, une autorisation de marché de gré à gré a été accordée.

- **En procédures simplifiées (lignes de dotation inférieure à 100 000 000 de Francs CFA)**

Sur sept (07) structures visitées, il y a vingt-quatre (24) opérations réparties comme suit : sept (07) opérations éligibles à la PSC, treize (13) à la PSL et quatre (04) à la PSO.

La mission relève les manquements suivants par structure visitée :

❖ **Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI)**

Onze (11) opérations en PSL se retrouvent dans cette tranche. Des procédures dites "internes", différentes de celles indiquées par la réglementation sont appliquées pour l'acquisition des biens.

Par ailleurs, trois (03) opérations éligibles à la PSO, ont été passées en PSL. Il s'agit des opérations passées sur les comptes « 63240 » et « 23130 », de dotations respectives de 80 000 000 et 100 000 000 de francs CFA.

❖ **Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)**

Un total de quatre (04) opérations en procédures simplifiées, dont une en PSC, une en PSL et deux (02) en PSO.

Pour ces quatre opérations, la seule faiblesse à relever est l'absence de preuve d'affichage des résultats dans les locaux de l'autorité contractante.

❖ **Société de Développement des Forêts (SODEFOR)**

En procédures simplifiées, sept (07) opérations ont été passées par cette structure. Six (06) opérations en PSC et une en PSL.

Aucune des procédures utilisées par cette structure n'est conforme à la réglementation. Trois (03) opérations éligibles en PSL, ont été passées en PSC.

❖ **Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)**

Deux (02) opérations en PSO ont été passées par cette structure. Cependant, des procédures dites "internes", différentes de celles indiquées par la réglementation sont appliquées pour l'acquisition des biens.

❖ **Société pour le Développement Minier (SODEMI)**

Dans cette structure, aucune information se rapportant aux marchés publics n'a été communiquée à l'équipe de contrôle.

L'Office National de l'Eau Potable (ONEP) et La Poste de Côte d'Ivoire (LPCI) ne disposent pas d'opérations en procédures simplifiées.

III-RECOMMANDATIONS

Au regard des résultats obtenus, la mission propose les recommandations ci-dessous :

III.1- RECOMMANDATIONS D'ORDRE GENERAL

- former de façon pratique l'ensemble des acteurs impliqués dans les opérations de passation des marchés, notamment les contrôleurs budgétaires, le personnel des cellules, les administrateurs de crédits des ministères, les acteurs marchés des SODE et EPN ;
- inciter les autorités contractantes à mettre en place les services dédiés à l'archivage des documents relatifs à la passation des marchés publics ;
- inciter les autorités contractantes à transmettre la documentation relative aux opérations en procédures simplifiées aux CPMP ;
- accélérer le processus de dématérialisation des marchés publics ;
- accélérer le processus de catégorisation des entreprises ;
- finaliser et mettre en exploitation la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR).

III.2- RECOMMANDATIONS D'ORDRE SPECIFIQUE

- mettre en place les Cellules de Passation des Marchés Publics au sein des SODE ;
- étendre la conférence des marchés publics à l'ensemble des assujettis au Code des marchés publics (SODE, EPN, etc.).

CONCLUSION

Le contrôle a permis de relever des points de satisfaction en matière de procédures de passation des marchés publics eu égard aux efforts consentis par les autorités contractantes pour l'exécution des crédits budgétaires qui leur sont alloués.

Cependant, au regard des manquements observés, il convient de continuer la sensibilisation des différents acteurs au respect des procédures, et à terme, mettre en application les sanctions prévues pour les cas d'irrégularité.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE I : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSC

ANNEXE II : tableau synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSC

ANNEXE III : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSL

ANNEXE IV : tableau synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSL

ANNEXE V : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSO

ANNEXE VI : tableau synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSO

ANNEXE VII : tableau synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la procédure classique

ANNEXE VIII : tableaux de synthèse des opérations ayant fait l'objet de contrôle par type de structures

- **Au niveau des ministères/EPN**
- **Au niveau des SODE**

ANNEXE IX : planning de réalisation des missions

ANNEXE I : note synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSC

▪ **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction de l'Evaluation des Projets	821 25 03 01 6211	fourniture	2 000 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- BRICE REGINA FLAURE ; - YEO ABDOU ; - ADOU EPONON MARCEL	BRICE REGINA	2 000 000
2	Direction des Ressources Humaines et de la Formation	821 2204 01 6211	fourniture	500 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- KONE SERVICES - ETC ; - IPS.	KONE SERVICES	500 000
3		821 2204 01 6214	fourniture	499 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- KONE SERVICES - ETC ; - IPS.	IPS	499 000
4		821 2204 01 6212	fourniture	750 000	Achat de carburant des véhicules de service	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE - CORLAY.	TOTAL CI	750 000
5	Direction de de la Planification, de la Programmation et du Financement (DPPF)	821 2202 01 2411	fourniture	500 000	Mobiliers et matériels de bureau autre qu'informatique	- CITEC - INFOP-CI - UUP	CITEC	500 000
6		821 2202 01 6212	fourniture	1 800 000	Achat de carburant des véhicules de service	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE ; - OLIBYA	TOTAL CI	1 800 000
7		821 2202 01 6214	fourniture	1 600 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- CITEC - INFOP-CI - UUP	CITEC	1 600 000
8	Cellule Genre (MINADER)	821 1403 01 6212	fourniture	1 000 000	Achat de carburant des véhicules de service	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE ; - CORLAY	TOTAL CI	1 000 000
9	Direction des Affaires Financières et du patrimoine (DAFP)	821 4501 01 6212	fourniture	14 000 000	Achat de carburant des véhicules de service	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE ; - OIL-LIBYA	TOTAL CI	14 000 000
10		821 4501 01 6211	fourniture	7 352 938	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- DJEZAN - AHAKO SERVICES - AMYSSE	DJEZAN	Non précisée
11	Cellule de Passation des Marchés Publics /MINADER	821 1703 01 6231	prestation	19 000 000	Rémunération de prestations extérieures	- DAKANS SERVICES ; - GIMI ENTREPRISES ; - EGS.	DAKANS SERVICES	19 000 000
12	Direction Générale de la production vivrière et de la sécurité Alimentaire	821 2104 01 6214	fourniture	2 250 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- ETTIEN DJIHON; - DJANOGA COULIBALY ; - KOUASSI ARMAUD.	ETTIEN DJIHON	2 250 000
13		821 2104 01 6212	fourniture	6 000 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE ; - OLIBYA	TOTAL CI	3 000 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
14	Direction du Foncier Rural	821 2503 01 6212	fourniture	3 000 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE ; - CORLAY	TOTAL CI	3 000 000
15	Direction de Réhabilitation des Directions Régionales et Départementale (PRDRD) /MINADER	821 9601 01 6212	fourniture	7 000 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- TOTAL CI ; - PETRO IVOIRE ; - LIBYA-OIL	TOTAL CI	7 000 000
16	Inspection Générale / MINADER	821 2204 01 6211	fourniture	3 000 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- IBS ; - ETSKM ; - EIST.	EIST	3 000 000
17		821 2204 01 6212	fourniture	5 000 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- TOTAL CI ; - VIVO ENERGY; - OLIBYA	TOTAL CI	5 000 000

▪ **Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME (MCAPPME)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Cellule de Passation des Marchés Publics	811 1707 01 6214	fourniture	1 300 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- INFO-PREST SERVICES ; - SIAKA KONE ; - ETS BRAHIMA ET FILS.	SIAKA KONE	300 000
2	Direction de la Planification des Statistiques et de la Prospective	811 2206 01 6211	fourniture	4 000 000	achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- AMA SCE ; - KATI SARL ; - ELISHEVA.	inconnu	600 000
3		811 2206 01 6212	prestation	2 000 000	achat de carburant	- TOTAL CI ; - LYBIA OIL CI ; - VIVO ENERGY CI.	TOTAL CI	1 500 000
4	Direction des Systèmes d'Information	811 2502 01 6212	fourniture	1 200 000	achat de carburant	inconnu	TOTAL CI	1 200 000
5	Direction des Organisations et Commercialisation des Produits de Base	814 2204 01 6212	fourniture	2 000 000	Achat de carburant	- TOTAL CI ; - OIL LYBIA CI ; - VIVO ENERGY	TOTAL CI	1 000 000
6		814 2204 01 6221	prestation	1 173 010	matériels et fournitures d'entretien	- AMA SCE ; - KATI SARL ; - ELISHEVA	ELISHEVA	138 000
7		814 2204 01 6211	fourniture	1 816 608	achat de petits matériels, fournitures de bureau et documentations	inconnu	ELISHEVA	230 500

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
8	Direction de la Régulation des Echanges (DRE)	814 2205 01 6214	fourniture	1 000 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- OUATTARA AMA - NATHALIE - MOYE SERVICES - ETS DABINTI.	OUATTARA AMA	1 000 000
9	Direction de la Promotion et de l'Assistance à l'Exportation	814 2206 01 6211	fourniture	1 730 103	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- AMA SCE ; - KATI SARL ; - ELISHEVA.	ELISHEVA	793.500
10	Direction Générale du Commerce Extérieur	814 2101 01 6221	prestation	846 021	Entretien des locaux (matériels et fournitures d'entretien)	- AMA SCE ; - KATI SARL ; - ELISHEVA.	KATI SARL	382.221
11		814 2101 01 6214	fourniture	2 595 155	Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique	- AMA SCE ; - KATI SARL ; - ELISHEVA	ELISHEVA	1.140.000
12	Direction l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC)	813 2516 01 6212	fourniture	2.162.629	Achat de carburant	- CORLAY ; - TOTAL CI ; - VIVO ENERGY CI.	TOTAL CI	800 000
13		813 2516 01 6214	fourniture	1.730.103	Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique	- BDC BAMBA AMI ; - EBD ; - IVOIR TANDEM GROUP.	BDC BAMBA	610.500
14		813 2516 01 6215	fourniture	1.297.577	Achat de petits matériels et fournitures techniques	- BDC BAMBA AMI ; - EBD ; - IVOIR TANDEM GROUP.	BDC BAMBA	172.000
15	Direction de la Concurrence de la Consommation et de la Lutte contre la Vie Chère	813 2515 01 6214	fourniture	1.730.103	Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique	- 2K ENTREPRISE ; - EAC MULTI PRESTATIONS ; - NATIS CONSULTANTE.	2K ENTREPRISE	367.500
16		813 2515 01 6215	fourniture	1 000 000	Achat de petits matériels et fournitures techniques	- 2K ENTREPRISE ; - EAC MULTI PRESTATIONS ; - NATIS CONSULTANTE.	2K ENTREPRISE	361 000
17		813 2515 01 6221	fourniture	800 000	Entretien des locaux (matériels et fournitures d'entretien)	- 2K ENTREPRISE ; - EAC MULTI PRESTATIONS ; - NATIS CONSULTANTE.	2K ENTREPRISE	250 000

▪ **Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Service Autonome de Communication (MCF)	522 2601 01 6211	fourniture	500 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- DLC CONSULTING - YOLA CONSULTING - MIR SERVICES	DLC CONSULTING	500 000
2		522 2601 01 6214	fourniture	600 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- TANOH ADJDA NATHE - ETS YKS SARL - LEADER BUREAUTIC	TANOH ADJDA NATHE	500 000
3	Direction des Industries Culturelles et Créatives	521 1101 01 6235	prestation	1 200 000	Service extérieurs de gardiennage	- HKS - AECTP - KATY SERVICES	HKS	1 200 000
4	DAF/Gestion des Dépenses Centralisée	521 4510 01 6212	fourniture	1 500 000	Achat de carburant des véhicules de service	- PETRO CI - TOTAL CI - PETRO IVOIRE	TOTAL CI	1 500 000
5	Cellule de Passation des Marchés Publics(MCF)	511 1702 01 2420	fourniture	1 500 000	Matériel informatique de bureau	- MT SERVICE DIVERS - MEA MIHIA ELISABETH - TAGNON MULTI SERVICE	TAGNON MULTI SERVICE	1 366 000
6	Direction des Affaires Financières de la Brigade	525 1701 01 6214	fourniture	432 526	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- ETF-CI - ELEPHANT BTP - EDF	ETF-CI	425 000
7	Direction du Livre et de la Lecture	522 2502 01 6214	fourniture	788 408	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- ETS BENIN - AK COMPAGNIE - MEDIA-T-COM	ETS BENIN	300 000
8	Direction de la Formation Artistique et Culturelle (MCF)	528 2504 01 6215	fourniture	200 000	Achat de petit matériel et Formation Technique	- KGO LEGO - MEANI SERVICE - A2A CENTER	MEANI SERVICE	200 000
9		528 2504 01 6211	fourniture	705 052	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- KGO LEGO - MEANI SERVICE - A2A CENTER	MEANI SERVICE	144 360
10		528 2504 01 6214	fourniture	938 062	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- KGO LEGO - MEANI SERVICE - A2A CENTER	MEANI SERVICE	750 000
11	Direction de la Réglementation et du Contentieux (MCF)	525 2501 01 6212	fourniture	800 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- PETRO CI - TOTAL CI - PETRO IVOIRE	TOTAL CI	300 000
12		525 2501 01 6214	fourniture	618 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- DLC CONSULTING - MIR SERVICE - YOLA CONSULTING	DLC CONSULTING	250 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
13	Secrétariat Général du Ministère (MCF)	511 1201 01 6212	fourniture	1 000 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- PETRO CI - TOTAL CI - PETRO IVOIRE	TOTAL CI	1 000 000
14	Direction de la Planification et des Statistiques (MCF)	522 2601 01 6211	fourniture	800 003	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- ETS BENIN - ACK COMPAGNIE - MEDIA-T-COM	ETS BENIN	500 000
15		522 2601 01 6214	fourniture	800 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- ETS BENIN - ACK COMPAGNIE - MEDIA-T-COM	ETS BENIN	300 080
16	Direction des Infrastructures et d'Equipements Culturelles	522 2510 01 6212	fourniture	1 500 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- TOTAL CI - PETRO IVOIRE - PETRO CI	TOTAL CI	400 000
17	Direction du Cinéma (MCF)	524 2501 01 2411	fourniture	500 000	Mobiliers et matériels du bureau (autre qu'informatique)	- ETS MOAYE - NCS KOM ELECTRONIC SECURITY - NC SERVICES	ETS MOAYE	500 000
18		524 2501 01 6221	fourniture	200 000	Mobiliers et matériels du bureau (autre qu'informatique)	- ETS MOAYE - NCS KOM ELECTRONIC SECURITY - NC SERVICES	ETS MOAYE	200 000
19	Mussée d'Abidjan (MCF)	523 3701 01 6241	prestation	10 000 000	Assurance des immeubles	- AXA CI - ATLANTIQUE ASSURANCE - SANU ASSURANCE	AXA CI	10 000 000
20	Direction des Affaires Financières / CDMT(MCF)	521 2201 01 6211	fourniture	2 250 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- ETS DSC - DPS MULTI SERVICE - PI PACIFIQUE	ETS DSC	2 250 000
21		521 2201 01 6212	fourniture	3 000 000	Achat de carburant pour les véhicules de service	- PETRO CI - TOTAL CI - PETRO IVOIRE	TOTAL CI	1 000 003
22		521 2201 01 6214	fourniture	2 250 000	Achat de fourniture et consommable pour le matériel informatique	- ETS DSC - DPS MULTI SERVICE - PI PACIFIQUE	ETS DSC	1 195 000
23		521 2201 01 6221	prestation	1 000 000	Entretien des locaux (Matériel et fourniture d'entretien)	- ETS DSC - DPS MULTI SERVICE - PI PACIFIQUE	ETS DSC	500 000
24		521 2220 01 6211	fourniture	905 379	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- KOUASSI KOUASSI - OULI DOHO MICHEL - MIR SERVICES	KOUASSI KOUASSI	650 675

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
25	Inspection Générale (MCF)	521 1301 01 6221	prestation	235 639	Entretien des locaux (Matériel et fourniture d'entretien)	- ETS YKS SARL - LEADER BUREAUTIC - BOYA PLEGNON VINCENT	ETS YKS SARL	235 600
26	Cabinet (MCF)	521 1101 01 6235	prestation	4 777 101	Services extérieurs de gardiennage	- DOUBLE SECURITE - NBIC - DRACI	DOUBLE SECURITE	1 194 219
27		521 1101 01 6211	fourniture	950 000	Achat de petits matériels, fourniture de bureau et documentation	- ETS MOAYE - NES KOM ELECTRONIC SECURITY - NZ SERVICE	ETS MOAYE	500 000

▪ **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction Générale de l'Economie (DGE)	312 4616 01 2310	Travaux (permettre à la DGE de poursuivre ses travaux d'aménagements)	30 000 000	Déverrouillage	-	-	-
2	Agence Judiciaire du Trésor AJT	367 4601 01 6233	Prestations (Gestion des Affaires contentieuses)	1 102 024	Déverrouillage	-	-	-

▪ **Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction de l'Action Sociale et de l'Information	153 2512 01 6211	Fournitures	1 730 103	Fournitures et Documentations	- ALGORITHM - NAF'DJEN ENTREPRISE - SEVENE SERVICES	ALGORITHM	583 168
2		153 2512 01 6212	Fournitures	865 052	Achat de carburant pour les véhicules de service	- TOTAL - VIVO ENERGIE	TOTAL	200 000
3	Inspection Générale	153 1301 01 2411	Fournitures	2 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau	- ARCHANGE-CI - EBGC - WORLD TECH A. SARL	WORLD TECH AFRIQUE Sarl	977 221
4	Service de la Communication et des Relations Publiques	153 2602 01 6211	Fournitures	865 052	Fournitures et Documents	- ECOPREST SARL - ETABLISSEMENT NOUAKIM SARL - EAB	ECOPREST	617 671
5	Secrétariat Permanent du Comité Interministériel des Organes Spécialisés et Consulaires	153 1705 01 6214	Fournitures	800 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- ICOTRAD - ETHAMS - ETS B M	ICOTRAD	648 500
6	Direction de la Recherche et de la Promotion des Opportunités Economiques auprès des ivoiriens de l'extérieur	153 2509 01 2411	Fournitures	1 710 552	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- ETBEK E. SARL - YEMIRA SARL - TENSY SERVICE	ETBEK E.	495 600
7	Direction d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Actions de Réinsertion	153 2511 01 6211	Fournitures	1 297 577	Matériels, Fournitures et Documentation	- ENTREPRISE O.G. (KENNY'S) - AREBA-CI - GLOBAL B.S. SARL	ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	303 015
8		153 2511 01 2420	Fournitures	2 000 000	Matériel Informatique de Bureau	- DSL SERVICES - SONGNE FATOU (ETS FATS) - DREAMLAC	DREAMLAC	180 000
9		153 2511 01 6214	Fournitures	1 200 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- DSL SERVICES - SONGNE FATOU (ETS FATS) - ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	SONGNE FATOU (ETS FATS)	398 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
10	Direction Générale de L'Intégration Africaine	153 2102 01 2411	Fournitures	2 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - DREAMLAC - ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	DREAMLAC	393 000
11	Direction Générale de L'Intégration Africaine	153 2102 01 2411	Fournitures	2 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- ENTREPRISE O.G. (KENNY'S) - SONGNE FATOU (ETS FATS) - DREAMLAC	ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	512 000
12		153 2102 01 6214	Fournitures	1 000 000	Fournitures et Consommables	- KAYEL L. - HARDWARE T. ET P. - FIRSTONE G. SARL	KAYEL L.	681 450
13		153 2102 01 6214	Fournitures	1 000 000	Fournitures et Consommables	- DREAMLAC - ETABLISSEMENT EBESS - ASTY	DREAMLAC	318 550
14		153 2102 01 6223	Prestations	3 000 000	Entretien des Installations Electriques, Climatiseurs, Sanitaires et Plomberies	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - ASTY - RGH BULDING & SERVICES	SONGNE FATOU (ETS FATS)	3 000 000
15	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur	153 2101 01 6214	Fournitures	2 000 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- ALGORITHM - SENEVE SERVICE - FIEDOMINON SERVICE	ALGORITHM	1 049 500
16		153 2101 01 6211	Fournitures	2 000 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentations	- NAF'DJEN ENTREPRISE - ETS YIRGUELE - GROUPE BAFING	ETS YIRGUELE	788 900
17		153 2101 01 6224	Prestations	4 000 000	Entretien et Maintenance des Mobiliers et Matériels Informatiques		LEADER BUREAUTIC	231 200
18		153 2101 01 6221	Prestations	7 000 000	Entretien des Locaux (Matériel et Fournitures d'Entretien)	- ETS TAYINA - ETS WASSOU - MC SERVICES	ETS TAYINA	4 209 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
19	Direction des Affaires Financières	153 2201 01 6221	Prestations	6 000 000	Entretien des Locaux (Matériel et Fournitures d'Entretien)	- YEMIRA SARL - DREAMLAC - SONGNE FATOU (ETS FATS)	DREAMLAC	6 000 000
20		153 2201 01 6214	Fournitures	2 000 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- G.I.P. SARL - PREMISS'GROUP - ICBG SARL	G.I.P. SARL	1 000 000
21		153 2201 01 2411	Fournitures	1 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- BAGOUE INVEST - SIRATTACI - E2N SARL	BAGOUE INVEST	737 500
22		153 2201 01 6231	Prestations	3 000 000	Rémunération de Prestations Extérieures (Location de main d'œuvre)	- MK. BUSINESS - DSBI-CI - ETS-JACOB	MK. BUSINESS	3 000 000
23		153 2201 01 6214	Fournitures	2 000 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- SNE PHYTO - CONNECTING WORLD - ENTREPRISE KONATE	SNE PHYTO	631 000
24		153 2201 01 6211	Fournitures	2 000 000	Achat de petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- SATY SERVICES - ETS S. ALY - BNAF	SATY SERVICES	999 460
25		153 2201 01 6231	Prestations	3 000 000	Rémunération de Prestations Extérieures (Location de main d'œuvre)	- MK. BUSINESS - DSBI-CI - ETS-JACOB	MK. BUSINESS	3 000 000
26		153 2201 01 6223	Prestations	1 000 000	Entretien et Réparation des Installations Electriques, Climatiseurs, Sanitaires et Plomberies	- E-B-N - S A W T S - K S P	E-B-N-	1 000 000
27	Gestion des Dépenses Centralisées	153 4502 01 6221	Prestations	28 000 000	Entretien des Locaux (Matériel et Fournitures d'Entretien)	- ETS FATI - NOTECH - T.G.I	ETS FATI	11 996 352
28		153 4502 01 6221	Prestations	28 000 000	Entretien des Locaux (Installation de commande de la porte capitonne du DAF de l'immeuble EL NASR)	- BOUTRO'S ENTREPRISE - EDF - CITS 2015	BOUTRO'S ENTREPRISE	250 000
29		153 4502 01 6211	Fournitures	3 000 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- BOUTRO'S ENTREPRISE - E D F - CITS	BOUTRO'S ENTREPRISE	1 500 000
30		153 4502 01 6221	Prestations	28 000 000	Entretien des Locaux (Matériel et Fournitures d'Entretien)	- EKAF SERVICES - NEANI-SERVICES - ETS K.Y.A. MARIE	EKAF SERVICES	6 000 000
31		153 4502 01 6211	Fournitures	3 000 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- YAO RAOUL - A Y S S - SALIMATA BAKAYOKO	YAO RAOUL	208 550

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
32	Gestion des Dépenses Centralisées	153 4502 01 6211	Fournitures	3 000 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- HEFECEG SARL - UNIVERS SERVICES - C.E.B	HEFECEG SARL	1 291 362
33		153 4502 01 6231	Prestations	12 000 000	Location de main d'œuvre du 1 ^{er} trimestre	- MK BUSINESS - DSBI-CI - ETS-JACOB	MK. BUSINESS	8 893 032
34		153 4502 01 6214	Fournitures	3 000 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- YEMIRA SARL - K. ELECTRONIQUE - ETS. SANA	YEMIRA SARL	999 932
35		153 4502 01 6214	Fournitures	3 000 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- YAO RAOUL - A Y S S - SALIMATA BAKAYOKO	YAO RAOUL	193 800
36		153 4502 01 2411	Fournitures	2 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- ENTREPRISE K.B. SARL - NYOVALEDICH - I S M	ENTREPRISE K. B.	936 920
37		153 4502 01 6235	Prestations	24 000 000	Service Extérieur de Gardiennage (DGIE Cocody II Plateaux et 2 ^e trimestre EL NASR)	- AMK SECURITY - WEST AFRICA SECURITY - HANIEL SECURITY	AMK SECURITY	17 500 061
38		153 4502 01 6215	Fournitures	2 500 000	Achat de Petits Matériels et Fournitures Techniques	- ETS BOGA - LEADER BUREAUTIC - LYS - M. SERVICES	LEADER BUREAUTIC	278 500
39		153 4502 01 2420	Fournitures	6 499 939	Matériels Informatiques de Bureau	- OBAIN TECHNOLOGIES - GRANCES DIVINE - I C E SARL	OBAIN TECHNOLOGIES	890 810
40	Cabinet du Ministre de l'Intégration Africaine	153 1101 01 6214	Fournitures	8 106 087	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - ENTREPRISE OUATTARA GONAN (KENNY'S) - ETS MBA SERVICES	SONGNE FATOU (ETS FATS)	1 953 000
41		153 1101 01 2411	Fournitures	5 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- BOUTRO'S ENTREPRISE - E D F - CITS 2015	BOUTRO'S ENTREPRISE	762 500
42		153 1101 01 6211	Fournitures	6 500 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- ETS MULTI COLORS - M D I - C T	ETS MULTI COLORS	1 455 766
43		153 1101 01 6214	Fournitures	8 106 087	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- WORLD TECH - CFI-INFORMATIQUE - AFRICA PLUS	WORLD TECH	892 080
44		153 1101 01 6235	Prestations	14 000 000	Services Extérieurs Gardiennage du 22 ^e ETAGE de la TOUR C	- AMK SECURITY - WEST AFRICA SECURITY - HANIEL SECURITY	AMK SECURITY	13 999 992

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
45	Cabinet du Ministre de l'Intégration Africaine	153 1101 01 6211	Fournitures	6 500 000	Fournitures et Documentation	- S T M C I - DIARRASSOUBA SEYDOU - K-PRESTIGE	S T M C I	994 150
46	Direction des Politiques Communautaires du Commerce et de la Libre Circulation	153 2505 01 2420	Fournitures	1 000 000	Matériel Informatique de Bureau	- ETS DJEKO - ENTREPRISE DEMAKS - SIP	ENTREPRISE DEMAKS	691 000
47		153 2505 01 2411	Fournitures	1 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- WORLD TECH AFRIQUE - ARCHANGE-CI - EBGC	WORLD TECH AFRIQUE	365 800
48		153 2505 01 6215	Fournitures	800 000	Achat de Petits et Fournitures Techniques	- EBGC - WORLD TECH AFRIQUE SARL - ARCHANGE-CI	WORLD TECH AFRIQUE	165 200
49		153 2505 01 6214	Fournitures	2 000 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- YAO RAOUL - KBAM - SALIMATA BAKAYOKO	YAO RAOUL	357 000
50		153 2505 01 6211	Fournitures	1 750 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- YAO RAOUL - SALIMATA BAKAYOKO - KBAM	YAO RAOUL	357 000
51	Direction des Ressources Humaines	153 2207 01 2411	Fournitures	2 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- SEPTTEL - ETBEK E. SARL - E B T V M D	SEPTTEL	1 182 950
52		153 2207 01 6211	Fournitures	1 500 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	PAS DE FORMULAIRE	ICOTRAD	369 900
53		153 2207 01 2420	Fournitures	1 000 000	Matériel Informatique de Bureau	- SEPTTEL - SOFTLINK TECHNOLOGIE - ETBEK ENTREPRISE SARL	SEPTTEL	995 100
54	Cellule de Passation des Marchés Publics	153 1703 01 6223	Prestations	500 000	Entretien et Réparation des Installations Electriques, Climatiseurs, Plomberies et Sanitaires	- S A W T S - E-B-N- - K S P	E-B-N-	500 000
55		153 1703 01 6211	Fournitures	1 000 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- ETS LADIA - C.M.S. CONSEILS PLUS SARL - GROUPE ALTYS	C.M.S CONSEILS PLUS SARL	489 676
56		153 1703 01 2420	Fournitures	2 500 000	Matériel Informatique de Bureau	- ETS LADIA - C.M.S. CONSEILS PLUS SARL - GROUPE ALTYS	C.M.S CONSEILS PLUS SARL	300 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
57	Service de la Planification et des Statistiques	153 1706 01 6211	Fournitures	1 000 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- ENTREPRISE O.G. (KENNY'S) - ETS APAMA - SALIMATA BAKAYOKO	ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	337 400
58		153 1706 01 2411	Fournitures	1 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- ETBEK ENTREPRISE SARL - YEMIRA SARL - TENSY SERVICES	ETBEK ENTREPRISE SARL	495 600
59	Service de l'Informatique de la Documentation et des Archives	153 2603 01 6214	Fournitures	865 052	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- YEMIRA SARL - ASTY - DREAMLAC	ASTY	550 000
60		153 2603 01 6211	Fournitures	500 000	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- YEMIRA SARL - ASTY - DREAMLAC	ASTY	262 575
61	Direction des Politiques Communautaires des Infrastructures et des Technologies de l'Information et de la Communication	153 2506 01 2411	Fournitures	2 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - ETABLISSEMENT EBESS - DSL SERVICES	SONGNE FATOU (ETS FATS)	520 000
62		153 2506 01 6214	Fournitures	2 500 000	Achat de Fournitures et Consommables	- EZIP - ETBEK E. SARL - R G H BUILDING & SERVICES	EZIP	1 509 220
63		153 2506 01 6214	Fournitures	2 500 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- LEADER BUREAUTIC - ETS BOGA - LYS – MULTI SERVICES	LEADER BUREAUTIC	272 500
64	Direction de la Mobilisation des Compétences de la Diaspora	153 2510 01 6214	Fournitures	1 730 103	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - ETABLISSEMENT EBESS - ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	616 300
65		153 2510 01 6211	Fournitures	1 730 103	Achat de Petits Matériels, Fournitures de Bureau et Documentation	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - DREAMLAC - ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	SONGNE FATOU (ETS FATS)	201 000
66		153 2510 01 2420	Fournitures	2 000 000	Matériels Informatiques de bureau	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - BOUTRO'S ENTREPRISE - ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	288 000
67		153 2510 01 2420	Fournitures	2 000 000	Matériels Informatiques de Bureau	- YAO RAOUL - KBAM - SALIMATA BAKAYOKO	YAO RAOUL	810 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
68	Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières	153 2504 01 2411	Fournitures	1 000 000	Mobilier et Matériel de Bureau (autre qu'informatique)	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - ETABLISSEMENT EBESS - ENTREPRISE O.G. (KENNY'S)	SONGNE FATOU (ETS FATS)	452 235
69		153 2504 01 2420	Fournitures	2 000 000	Matériel Informatique de Bureau	- SONGNE FATOU (ETS FATS) - ASTY - EKAF SERVICES	SONGNE FATOU (ETS FATS)	817 520
70	Direction des Politiques Communautaires de la Promotion Humaine et du Développement Durable	153 2507 01 6214	Fournitures	2 500 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- ETS AKPESS E. J. - ENTREPRISE ERMES - YAG IMPRIMSERVICE	ETS AKPESS E. J.	619 000
71		153 2507 01 6214	Fournitures	2 500 000	Achat de Fournitures et Consommables pour le Matériel Informatique	- ENTREPRISE DEMAKS - ETS DJEKO - SIP SARL	ENTREPRISE DEMAKS	990 000
72	Direction des politiques de la communication des infrastructures des technologies de l'information et de la communication	153 9303 01 2130	Prestations	20 468 916	Etude détaillée pour la Conception d'un Système de Gestion de Sauvegarde des Données Informatiques du Ministère	- EZIP - GROUPE WINCOM - SOFTLINK TECHNOLOGIES	SOFTLINK TECHNOLOGIES	19 977 400
73	Secrétariat permanent du Comité Interministériel des Organes Spécialisés et Consulaires	153 1705 01 6231	Prestations	21 000 000	Organisation des Réunions statutaires et des Ateliers bilan des comités interministériel présidé par le MIAIE	- ETS FATI - NOTECH - ETS SFD	ETS FATI	20 986 300

▪ **Ministère des Sports et des Loisirs (MSL)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Cellule de Passation des Marchés Publics	511 1701 01 6212	Fournitures	1 600 000	Achat de carburant	- TOTAL COTE D'IVOIRE SA - PETRO IVOIRE - LIBYA OIL COTE D'IVOIRE	TOTAL COTE D'IVOIRE SA	800 000
2	Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique	512 2203 01 6231	Prestations	5 800 000	Rémunérations des Prestations Extérieures	- LA METROPOLE - A-M SERVICES PLUS - ETS IVOIRIEN DE PRESTATIONS DIVERS	A-M SERVICES PLUS	3 300 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
3	Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale	512 2512 01 6215	Fournitures	1 000 000	Achats de Matériels Techniques	- ENTREPRISE M.D SARL - P I IKOMELAN - LES PRESSE D'AUKA	Entreprise M.D SARL	106 200
4		512 2512 01 6214	Fournitures	1 000 000	Achats de Consommables et de Fournitures pour le Matériel Informatique	- KARAMOKO BAMBA - DN L'HORE'S SARL - HNC SERVICE	DN L'HORE'S SARL	306 800
5	Direction des Sports de Masse et du Sport Féminin	541 2504 01 6211	Fournitures	800 000	Achat de Petits Matériels et Fournitures de Bureau et Documentation	- A-M SERVICES PLUS - ETS IVOIRIEN - PRESTATIONS DIVERS - LA METROPOLE	Entreprise A-M Services Plus	67 200
6	Conseil National du Sport	512 1401 01 6231	Prestations	19 000 000	Rémunérations des Prestations Extérieures	- SIPSD - SB MULTI SERVICE - APSD	SIPSD	9 499 944
7	Direction des Affaires Financières /Gestion des Séminaires et Conférences en CI	512 4502 01 6231	Prestations	19 500 000	Rémunérations des Prestations Extérieures	- NOKAA SERVICE SARL - HOLLYVISION - GG FOURNITECH	GG FOURNITECH	3 275 000

▪ **Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROUA1)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	CROU-A1	638-9	Fourniture	13 450 000	Autres frais de fonctionnement	AVERAGE TELECOM	AVERAGE TELECOM	1 760 000
2		619-1	Fourniture	25 000 000	Fournitures informatiques	NOUR SARL, ALPHA 2000	NOUR SARL, ALPHA 2000	3 006 000 3 540 000
3		619-9	Fourniture	15 000 000	Autres fournitures d'exploitation	ALPHA 2000	ALPHA 2000	3 541 475
4		619-5	Fourniture	5 614 000	Fourniture de petits outillages	IBITEL, ENEF	IBITEL, ENEF	3 009 000 2 608 000
5		619-2	Fourniture	51 550 000	Fournitures techniques	IBITEL	IBITEL	7 498 900
6		619-4	Fourniture	29 000 000	Achat de matériaux de construction	NOUR SARL	NOUR SARL	3 009 000
7		619-0	Fourniture	29 500 000	Fournitures de bureau	ENEF	ENEF	3 505 200
8		619-3	Fourniture	29 500 000	Achat de produit d'hygiène et de santé	NOUR SARL	NOUR SARL	4 029 700
9		649-9	Fourniture	155 000 000	Fournitures d'équipement sportif	KP OFFICE	KP OFFICE	4 029 700

▪ **Institut National de la Formation Sociale (INFS)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	INFS	619-1	Fournitures	21 000 000	Fournitures informatiques	- EDCOM SERVICE - ECOPAD - 2MB	EDCOM SERVICE	2 069 720
					Fournitures informatiques	- NASSANE GROUP - LANHA - LAF ENTREPRISE	NASSANE GROUP	3 430 000
					Fournitures informatiques	- ENTREPRISE NABIMFILKO - LANHA - ALIMEX	ENTREPRISE NABIMFILKO	339 000
2		638-1	Fournitures	2 000 000	Fournitures de bureau de l'agence comptable	- EGETRAP - EGPS - EGPD	EGETRAP	503 200
3		638-2	Fournitures	2 000 000	Fournitures techniques de l'agence comptable	- EGETRAP - EGPS - EGPD	EGETRAP	625 000
4		636-1	Fournitures	4 500 000	Fourniture de bureau contrôle budgétaire	- BOURAIMA ADAMA - AIT TECHNOLOGY - KYA	BOURAIMA ADAMA	1 499 957
5		636-2	Fournitures	2 000 000	Fournitures de techniques contrôle budgétaire	- BOURAIMA ADAMA - AIT TECHNOLOGY - KYA	BOURAIMAADAM A	499 966
6		619-0	Fournitures	29 000 000	Fournitures de bureau	- NASSANE GROUP - LANHA - LAF ENTREPRISE	NASSANE GROUP	5 000 000
						- ENTREPRISE NABIMFILKO - LANHA - ALIMEX	ENTREPRISE NABIMFILKO	462 175
						- ENTREPRISE NABIMFILKO - LANHA - TGJ SARL	ENTREPRISE NABIMFILKO	804 655
						- GROUPE BAFING - ETS TAYINA - SENEVE SERVICE	GROUPE BAFING	1 534 000
7		639-9	Fournitures	26 000 000	Service extérieur autres	- ETP - COULIBALY PENAWELAFOH - ATEC SARL	ETP	4 554 800

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
8	INFS	619-8	Fournitures	8 000 000	Produits d'entretien	- NASSANE GROUP - LANHA - LAF ENTREPRISE	NASSANE GROUP	2 000 000
9		619-5	Fournitures	6 000 000	Petits outillages, pièces de rechange pour machine et engins	- COLBAT - COULIBALY PENAWELE FOH - ATEC SARL	COLBAT	584 000
						- COLBAT - COULIBALY PENAWELE FOH - ATEC SARL	COLBAT	568 000
						- COLBAT - COULIBALY PENAWELE FOH - ATEC SARL	COLBAT	646 600
						- COLBAT - COULIBALY PENAWELE FOH - ATEC SARL	COLBAT	294 675
10		639-1	Prestation	28 195 200	Location de main d'œuvre	- NASSANE GROUP - LAF - ENTREPRISE LANHA	NASSANE GROUP	28 195 200
11		632-9	Prestation	22 000 000	Autres frais d'entretien et réparation	- BARAKA SERVICES - B.DAN PRESTATIONS - PRO SERVICE DES LAGUNES	BARAKA SERVICES	17 095 200
12		619-2	Fournitures	4 000 000	Fournitures techniques	- GROUPE BAFING - ETS TAYINA - SENEVE SERVICE	GROUPE BAFING	3 997 840

▪ Agence Emploi Jeunes (AEJ)

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	AEJ	6361	fournitures	7 000 000	Achat de fourniture de bureau pour le contrôleur budgétaire AEJ	- ICGS - PJ-PRODUIT INFORMATIQUE - SBMS	ICGS	1 531 550
2		6362	fourniture	5 000 000	Achat de fourniture technique pour le contrôleur budgétaire AEJ	- ICGS - PJ-PRODUIT INFORMATIQUE - SBMS	ICGS	2 862 000
3		6192	fourniture	29 000 000	Achat de multiprise pour l'AEJ	- SGCP - MAHO GUEI CÉLESTIN - BUREAUTIQUE HOUSE	SGCP	2 166 480
4		6192	fourniture	29 000 000	Achat de fourniture électrique pour l'AEJ	- EGTF - ETS- CWF - ECDS	EGTF	10 499 050
5		6192	fourniture	29 000 000	Achat de badges vierges pour l'accès sécurisé pour l'AEJ	- GOD BUILT SARL - INGENIA - DIMAY SARL	GOD BUILT SARL	1 416 000
6		6192	fourniture	29 990 000	Achat de divers imprimés pour l'AEJ	- LYMANIS - MAJOR IMPRIM - ALPHA OMEGA PRINT	LYMANIS	368 750
7		6196	fourniture	13 000 000	Achat de batterie pour véhicule de l'AEJ	- CACOMIAF - MOHAYE EQUIPEMENT DIVERS - ETABLISSEMENT ETS DAYAMADE	CACOMIAF	153 400
8		6196	fourniture	13 000 000	Achat de batterie de véhicule pour l'AEJ	- CACOMIAF - MOHAYE EQUIPEMENT DIVERS - ETABLISSEMENT ETS DAYAMADE	CACOMIAF	188 800
9		6196	fourniture	13 000 000	Achat de pièces de rechange de véhicule pour l'AEJ	- CACOMIAF - MOHAYE EQUIPEMENT DIVERS - ETABLISSEMENT ETS DAYAMADE	CACOMIAF	2 461 668
10		6190	fourniture	29 990 000	Achat de fourniture de bureau pour l'AEJ	- PAPETERIE DU CENTRE - LIBRAIRIE DE FRANCE - HORIZON GROUPE	PAPETERIE DU CENTRE	3 766 672
11		6190	fourniture	29 990 000	Achat de fourniture de bureau pour l'AEJ	- BUREAU PLUS - TPS PLUS - BLA GOULEI	BUREAU PLUS	757 000

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
12	AEJ	6191	fourniture	29 990 000	Achat de consommables informatiques pour l'AEJ	- EGTF - SGCP - WILL.COM	EGTF	19 883 000
13		6329	travaux	5 000 000	Remise en état des portes d'accès du hall du bâtiment principal de l'AEJ	- MD TECHNOLOGIES - EXCELTRONIC - ECMD	MD TECHNOLOGIES	695 720
14		6329	travaux	5 000 000	Fournitures et poses des serrures des magasins de l'AEJ 2 Plateaux	- HORONYAH TRADING - ECI - HERVERO	HORONYAH TRADING	207 000
15		6329	travaux	300 000	Entretien et réparation du supprimeur du siège de l'AEJ	- HORONYAH TRADING - A-Z TELE - CONSTRUCTION - HERVERO	HORONYAH TRADING,	286 290
16		6329	travaux	5 000 000	Divers frais de réparation et d'aménagement pour l'AEJ	- OKOUNDA BTP - BATIR GEC - SN-BERO SARL	OKOUNDA BTP	713 900
17		6321	travaux	5 800 000	Entretiens et réparation de la plomberie des toilettes du secrétariat de l'administrateur de l'AEJ	- HORONYAH TRADING - ETABLISSEMENT - KIENOU ISSA - HERVERO	HORONYAH TRADING,	356 180
18		2217	prestation	29 990 000	Frais de réfection de la toiture de la guérite au siège de l'AEJ	- AIDAS - ECMD - CN BULDING	AIDAS	267 152
19		2219	travaux	29 990 000	Fourniture et pose de goulotte sur câblage des réseaux filaires de l'AEJ	- RITEL - CITY COM - INFORMATIQUE - EXCELTRONIC	RITEL	2 422 500
20		222	fourniture	5 000 000	Achat de matériel informatique pour le CB de l'AEJ	- BURMA SARL - WORD SERVICE - ENTREPRISE - PRESTAMEX	BURMA SARL	683 750
21		2263	travaux	29 799 676	Travaux d'aménagement au sein des bureaux et paliers du siège de l'AEJ	- ETABLISSEMENT - DIARRA - Menco SERVICES - LA NSCI	ETABLISSEMENT DIARRA	3 971 514
22		2263	Travaux	29 799 676	Travaux de peinture du siège de l'AEJ	- THABORD - JOHNSON ET FRERES - ETABLISSEMENT HABIB	THABORD	15 929 632
23		2263	travaux	29 799 676	Travaux d'aménagement des locaux de l'AEJ	- SGCP - MGC - BCH	SGCP	4 556 570
24		2269	Fourniture	9 000 000	Fourniture de microphone – oreillettes au call center de l'AEJ	- MDT SARL - EEB - EXCELTRONIC	MDT SARL	642 628

▪ **Ecole Normale Supérieure (ENS)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	ENS	6191	fourniture	29 000 000	fourniture de consommable informatique	- CONFORMA-PDA - ESPD - GIS	CONFORMA-PDA	2 868 086
2		6191	fourniture	29 000 000	fournitures informatiques	- IMPACT INFORMATIQUE - MONDIAL SERVICES PLUS - ETABLISSEMENT RAYAS	IMPACT INFORMATIQUE	14 396 000
3		6199	fourniture	10 000 000	Travaux d'impression (Pochette d'inscription et intercalaire)	- CONFORMA-PDA - GLOBAL CORPORATION - WORLD LEADER	CONFORMA-PDA	4 999 400
4		6199	fourniture	10 000 000	Travaux d'impression (carte d'étudiant)	- CONFORMA-PDA - GLOBAL CORPORATION - WORLD LEADER	CONFORMA-PDA	5 000 000
5		6198	fourniture	26 143 419	Achat de produit d'entretien	- EZANE EBOUAPHO SYLVAIN RAYMOND, - GLOBAL CORPORATION - GIS	EZANE EBOUAPHO SYLVAIN RAYMOND	8 472 192
6		6379	prestation	21 000 000	Maintenance du matériel informatique et mobilier	- EZANE EBOUAPHO SYLVAIN RAYMOND, - EPSB - CONFORMA PDA	EZANE EBOUAPHO SYLVAIN RAYMOND	6 499 878
7		63752	fourniture	683 751 021	Fourniture de consommables informatiques pour concours, examens session 2018 et examens janvier 2019	- EZANE EBOUAPHO SYLVAIN RAYMOND, - GIS, - GLOBAL CORPORATION	EZANE EBOUAPHO SYLVAIN RAYMOND	10 531 500 et 10 006 400
8		6370	prestation	20 820 979	Gardiennage AEP	- EUROTRIX TECHNOLOGIE - SECURITY ELVEY BRANCHE - SIVOIRE	EUROTRIX TECHNOLOGIE	9 450 000
9		6374	prestation	20 028 000	Gardiennage ENS	- PRO-SECURITE - GEDEON SECURITE - NELCOM-CI - STCI TRAKING SECURITE - LAVEGARDE	PRO-SECURITE	20 015 160
10		6379	prestation	21 000 000	Entretiens des climatiseurs splits et armoires	- KAZ-BTP - TYSKA SERVICE - AUTO STYLE ENTREPRISE	KAZ-BTP	14 500 000
11		6193	fourniture	24 000 000	Achat de fourniture d'hygiène	- ELITE INTER - KLM PROVIDENCE - AFRICA CONSULTING	ELITE INTER	6 321 555

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
12	ENS	6198	fourniture	29 143 916	Achat de produits d'entretien	- ELITE INTER - KLM PROVIDENCE - AFRICA CONSULTING	ELITE INTER	8 486 239
13		6382	fourniture	5 000 000	Achat de fourniture technique, agence comptable	- ELITE INTER - KLM PROVIDENCE - AFRICA CONSULTING	ELITE INTER	3 186 000
14		6181	fourniture	8 000 000	Achat de fourniture technique	- ELITE INTER - KLM PROVIDENCE - AFRICA CONSULTING	ELITE INTER	3 186 000
15		6381	fourniture	8 000 000	Achat de fourniture de bureau (agence comptable)	- ELITE INTER - KLM PROVIDENCE - AFRICA CONSULTING	ELITE INTER	2 184 180

ANNEXE II : note synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSC

▪ **Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	SNDI	605 310	Fournitures	30 000 000	Achat de fourniture de bureau pour les agents de la SNDI	- GECI SARL - AU PARCHEMIN - MTS - BG SERVICES - LIBRAIRE DE FRANCE GROUPE	BG SERVICES	8 114 264

▪ **Société de Développement des Forêts (SODEFOR)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations F CFA	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	SODEFOR	6058	Fournitures	36 379 800	Achat de petits matériels incendie	- NONI SARL - ENTREPRISE KS	LOT 1 : NONY SARL LOT 2 : ENTREPRISE KS	Opération annulée par le DG
2		6241	Travaux	12 000 000	Travaux de réhabilitation du bureau de l'UGF Yamoussoukro	- IBS ENTREPRISE	IBS ENTREPRISE	1 809 126
3		213	Fournitures	30 000 000	Achat de matériels et logiciel informatiques : Lot1 : achat d'imprimante de cartographie Lot 2 : achat d'imprimante multifonction Lot 3 : achat de matériel informatique Lot 4 : achat de logiciel informatique	- SIMO - BUROTIC - WERSEG - HO MANDELI SERVICES - GEOSYSTEMS FRANCE	LOT1 : BUROTIC LOT 2 : SIMO LOT3 : WERSEG LOT4 : GEOSYSTEMS :	Lot1 : Burotic 3 187 200 Lot 2 : SIMO 490 000 Lot3 : Werseg 3 650 000 Lot4 : GEOSYSTEMS : 18 900 Euro
4		Projet non planifié	Fourniture	30 000 000	Achat de pneumatique à la SODEFOR dans le cadre du projet CNS	- NONY - DELK	LOT 1 : NONY LOT 2 : DELK	Lot 1 : NONY 28 800 661 Lot 2 : DELK 8 401 600

ANNEXE III : note synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSL

▪ **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction Générale de l'Economie (DGE)	312 4602 01 6299	Fournitures	35 000 000	(Autres Achats de Biens et Services (couvrir les dépenses urgentes de la DGE) Déverrouillage	-	-	-
2	Direction des Affaires Financières (DAF)	318 4502 01 6231	Prestations	44 778 878	(Gestion des Dépenses Centralisées (Rémunération de Prestations extérieurs - DAF) Déverrouillage	-	-	-

▪ **Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur (MIAIE)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction Générale de l'Intégration Africaine	151 2102 01 6231	Prestations	58 000 000	Recrutement de prestataires pour l'organisation d'ateliers en vue du rapport final pour la promotion du plan stratégique de l'Intégration	- DREAMLAC - ETBEK ENTREPRISE SARL - YEMIRA - MSTY - PLANETE SERVICE	ETBEK	57 940 360

▪ **Ecole Normale Supérieure (ENS)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	ENS	6190	Fourniture	58 995 622	Fourniture de bureau	- EZANE EBOUAPHO - SYLVAIN RAYMOND - WORLD LEADER - GLOBAL CORPORATION - GLOBAL IVOIRE SERVICE - EPSB	EZANE EBOUAPHO SYLVAIN	55 041 395
2		6192	Fourniture	55 041 395	Fourniture technique	- EZANE EBOUAPHO - SYLVAIN RAYMOND - WORLD LEADER - GLOBAL CORPORATION - GLOBAL IVOIRE SERVICE - EPSB	EZANE EBOUAPHO SYLVAIN	58 995 622
3		6399	prestation	59 850 000	Location de mains d'œuvre technique de l'ENS	- AZUR PRESTATION - COLORIS - SMH - FBMB - GÉNÉRAL D'IMPRIMERIE - D'EDITION	AZUR PRESTATION	45 653 750
4		6399	prestation	59 850 000	Entretiens de locaux de l'ENS	- VORZ - XC - ORT - EUROTRIX TECHNOLOGIE - SECURITY ALLINCE - ELVEY BRANCHE - CI-VOIR	VORZ	7 103 250
5		6391	prestation	53 650 000	Location de main d'œuvre technique de l'ENS	- NAMINET - GIE - FBMB - EIT - WESTINVEST	EIT	53 382 000
6		6399	prestation	59 850 000	Entretiens d'espaces verts de l'ENS	- NAMINET - GIE - FBMB - EIT - WESTINVEST	NAMINET	7 041 750
7		6394	prestation	39 012 186	Publicité	- EZANE EBOUAPHO - SYLVAIN RAYMOND - EPSB - CONFORMA - PDA	EZANE EBOUAPHO SYLVAIN	lot 1 : 7 700 180 lot 2 : 6 682 802 lot 3 : 5 610 806
8		6116	fourniture	60 000 000	Fourniture de Carburant	- VIVO ENERGIE - TOTAL - PETRO IVOIRE - CORLEY - OIL LIBYA	VIVO Energie	50 000 000

ANNEXE IV : note synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSL

▪ **Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations F CFA	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	LONACI	60550	fourniture	45 000 000	Fourniture de bureau Commande de fourniture de bureau		Librairie de France	12 250 000
2		63240	prestation	80 000 000	63240 Certifications qualités -La sécurité de l'information selon les exigences de la norme ISO27001-2013 -Sécurité des jeux et jeux responsables selon WLA-SCS 2016 Qualité des prestations conformément à la norme ISO 9001-2015	- ECT - EASY MANAGEMENT - LMPS	EASY MANAGEMENT	80 000 000
3		24 410	fourniture	31 000 000	Commande de Split du 2ème étages du siège de la LONACI	- MCT - NEYALA - 3K IMPORT-EXPORT - RIMCO - FOX COOLING	FOX COOLING	10 000 000
4		23 130	fourniture	100 000 000	Equipement en Mobilier de bureau pour le 2ème étage du siège	- DECO-IVOIRE - STE BORRO ET FRERES - STE INTERIEUR - MOBIDIS - LIBRAIRIE DE FRANCE - CHERYNE	Lot 1 : CHERRYL 12 026 860 FRS CFA Lot 2 : STE BORRO ET FRERES 74 987 274 FRS CFA	100 000 000
5		63240	prestation	60 000 000	Sélection d'un cabinet pour une étude sectorielle sur les jeux du hasard en CI	- COSIT - CIBLAGE - NA CONSULTING - PRECISION	NA CONSULTING	49 560 000
6		24 410	fourniture	31 000 000	Commande de Split du 2ème étages du siège de la LONACI	- MCT - NEYALA - 3K import-export - RIMCO - FOX COOLING	FOX COOLING	13 022 510

▪ **Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	SNDI	605 500	Fournitures	50 000 000	Achat de fournitures informatiques (consommables)	- MEDACO - LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE - ECPD - GOUNDI SERVICES - NET CONSEIL	ECPD	30 685 782
2		2442	Fournitures	59 000 000	Achat de matériels informatiques Lot 1 : Acquisition d'ordinateurs Lot 2 : Acquisition d'imprimantes multi fonction	- MEDACO - LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE - ECPD - GOUNDI SERVICES - NET CONSEIL	Lot 1 ECPD Lot 2 ECPD	Lot 1 : 29 500 000 Lot 2 : 737 500

▪ **Société de Développement des Forêts (SODEFOR)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc)	Dotation	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	SODEFOR	Pas d'imputation	Prestation	200 000 000	Cartographie de l'occupation du sol et le recensement des chefs d'exploitation en forêt classée de Goin-DEBE : Opération non planifiée urgence évoquée	- ANADER, - INS, - BNETD, - CURAT, - CETIF	BNETD	199 645 555

ANNEXE V : note synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la PSO

▪ **Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction des Affaires Financières (DAF)	312 4505 01 6231	Prestation	60 000 000	Rémunération de Prestations extérieurs Déverrouillage	-	-	-

▪ **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	CROU A2	462 5104 78 639.1	Prestation	97 000 000	gestion de main d'œuvre occasionnelle	- EGCI - SHAM-CI	SHAM-CI	96 996 118
2	Centre de Recherche Océanologiques (CRO)		Prestation	82 935 000	gestion de main d'œuvre occasionnelle	- SIPSD - FLASH S	SIPSD	82 935 000

▪ **Université Nangui Abrogoua (UNA)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	UNA	619-0	Fourniture	90 000 000	Fourniture de bureau	Seize (16)	lot 1 : CB INTER lot 2 : ECPD lot 3 : ESS lot 4 : ELITE SERVICE	24 000 000 21 000 549 22 190 348 22 286 813

▪ **Agence Emploi Jeunes (AEJ)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	AEJ	6373	Fourniture	115 000 000	Entretien des locaux du siège de l'AEJ	- BECKY SERVICE - SEQUOIA ENTREPRISE - HANNIEL MULTI-SERVICES - CHALLENGE-CI - 3 G - ANEHCI –LMO - ODJIKE - MULTISERVICES	SEQUOIA ENTREPRISE	39 458 416

ANNEXE VI : note synthétique des attributions faites par les SODE selon la PSO

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	SNDI	605 500	Fourniture	50 000 000	Achat de fournitures informatiques	- MEDACO - LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE - ECPD - GOUNDI SERVICES - NET CONSEIL	ECPD	30 685 782
2		2442	Fourniture	59 000 000	Achat de matériels informatiques	- MEDACO - LIBRAIRIE DE FRANCE GROUPE - ECPD - GOUNDI SERVICES - NET CONSEIL	ECPD	Lot 1 : 29 500 000 Lot 2 : 737 500
3	SIPF	6053	Fourniture	61 600 000	Fourniture carburant	- VIVO ENERGIE CI - OIL LYBIA	VIVO ENERGIE CI	61 600 000

ANNEXE VII : note synthétique des attributions faites par les ministères et EPN selon la procédure classique

▪ **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Direction du Foncier Rural	822 9113 01 6212	Fourniture	212 288 000	Fourniture de carburant à la DFR	- VIVO ENERGY - TOTAL CI	Lot 1 : VIVO ENERGY Lot 2 : TOTAL CI	91 975 000 49 525 000

▪ **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	Programme de Développement des Universités (PDU)	333 46396 01 2444	Fournitures	152 000 000	fournitures, installation et mise en service d'équipements médicaux au centre médical de l'université de Man	- TMH - MULTIMED CI	TMH MULTIMED CI	Lot 1 : 26 009 560 Lot 2 : 31 904 406 Lot 3 : 34 166 666
2		333 46396 01 2110	Travaux	94 611 578	travaux topographiques complémentaires en vue de la réalisation d'une cartographie pour l'université de Daloa	Aucune information	CGI SOPIE	12 694 440
3		333 46396 01 2410	Prestations	94 611 578	gestion des mains d'œuvre occasionnelle	Aucune information	CGI SOPIE	12 694 440

▪ **Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables (MPEDER)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	CABINET	751 1101 01 6224	Fourniture	100 000 000	Entretien et maintenance de matériels informatiques	- OHLLY VISION - DTC BUSINESS - GGF	DTC BUSNEESS	10 000 000

▪ **Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROU-A1)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	CROU-A1	639-1	Prestation	296 000 000	Location de main d'œuvre	Quatre (4)	SIPSD	245 181 000

▪ **Université Nangui Abrogoua (UNA)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	UNA	639-1	Prestation	207 000 000	Gestion de main d'œuvre occasionnelle	Quatre (4)	SIPSD	204 000 000
2	UNA	751-6	Fourniture	100 000 000	Fourniture de carburant	Trois (3)	VIVO ENERGIE	100 000 000

▪ **Office National des Sports (ONS)**

N°	Structure	Imputation budgétaires	Nature de la dépense (travaux, fournitures, prestations, etc.)	Dotations	Objet de la consultation	Liste des entreprises consultées	Attributaire	Montant attribué
1	ONS	6391	Prestations courante	173 505 000	Location de main d'œuvre occasionnelle	- OCEANA ENTREPRISE - ETS-SVF - AZIM INS IVOIRE SARL - SIPSD	Entreprise SIPSD	Lot 1 : 120 000 000 Lot 2 : 53 505 000
2	ONS	6321	Prestations courante	115 842 000	Entretiens pelouses et espaces verts	- AHONDJON S - APS - SYGMA CI - EAC - CITI - EGS - ETS LD	Lot 1 : SYGMA-CI Lot 2, 3, 5, 6 : AHONDJON SERVICES Lot 4: EAC	Lot 1 : 31 568 393 Lot 2 : 20 055 890 Lot 3 : 28 078 900 Lot 4: 11 482 730 Lot 5 : 19 856 600 Lot 6 : 19 696 500
3	ONS	6321	Prestations courante	115 842 000	Entretiens et maintenance électriques	04 soumissionnaires	Lot 1-4 : Etablissement DM	Lot 1 : 6 785 000 Lot 2 : 6 549 000 Lot 3 : 6 254 000 Lot 4: 6 254 000
4	ONS	6329	Prestations courante	48 253 840	Entretiens locaux et surfaces	08 soumissionnaires	Lot 1 et 3 : Challenge-CI Lot 2 et 4 : AHONDJON SERVICES	Lot 1 : 15 239 953 Lot 2 : 13 106 520 Lot 3 : 15 211 928 Lot 4: 13 559 640
5	ONS	6399	Prestations courante	25 268 693	Sécurité privée des complexes sportifs de l'ONS	09 soumissionnaires	Lot 1 et 3: SPARTACUS SECURITE SERVICES Lot 2 : AD INTERNATIONAL Lot 4 : LOSS CONTROL CI Lot 5 : SECURI PRO	Lot 1 : 11 362 397 Lot 2 : 13 990 080 Lot 3 : 9 396 542 Lot 4: 18 549 600 Lot 5: 10 349 545

➤ **AU NIVEAU DES MINISTÈRES/EPN**

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1- Les dotations inférieures au seuil de référence

a) Procédures simplifiées de demande de cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction de l'Evaluation des Projets (DEP)	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP - les opérations ont fait l'objet de planification dans le PGPM	- le PSPM physique de cette opération non fourni - Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - la date de signature du formulaire de sélection n'est pas indiquée - les factures pro-forma ne sont pas disponibles
Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF)	03	03	03	00		- les formulaires de sélection sont signés par les autorités habilités - les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- le PSPM physique de cette opération non fourni pour une opération - Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - les factures pro-forma ne sont pas disponibles pour une opération

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction de de la Planification, de la Programmation et du Financement (DPPF)	03	03	03	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP - les opérations ont fait l'objet de planification dans le PGPM - les formulaires de sélection sont signés par les autorités habilités - les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - les factures pro-forma ne sont pas disponibles
Cellule Genre	01	01	01	00			- les factures pro-forma ne sont pas disponibles
Direction des Affaires Financières et du patrimoine (DAFP)	02	02	02	00			- une opération est non planifiée sur le PSPM physique - Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - la date de signature du formulaire de sélection n'est pas indiquée - les factures pro-forma ne sont pas disponibles
Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)	01	01	01	00			- Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - les factures pro-forma ne sont pas disponibles
Direction Générale de la Production Vivrière et de la Sécurité Alimentaire (DGPVSA)	02	02	02	00			
Direction du Foncier Rural (DFR)	01	01	01	00			

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction de Réhabilitation des Directions Régionales et Départementale (PRDRD)	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP - les opérations ont fait l'objet de planification dans le PGPM - les formulaires de sélection sont signés par les autorités habilités - les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- la preuve de la planification physique est absente - Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - la date de signature du formulaire de sélection n'est pas indiquée - la facture pro-forma n'est pas disponible
Inspection Générale (IG)	02	02	02	00			- la preuve de la planification est absente pour une opération - Il n'existe pas de liste de retrait du support de consultation et de liste de dépôt des plis - absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - les factures pro-forma ne sont pas disponibles

2- Les dotations supérieures au seuil de référence et inférieures au seuil de contrôle a priori

PROCEDURE CLASSIQUE							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction du Foncier Rural (DFR)	01	01	01	01	-	- les modèles de supports de consultation élaborés par la DMP sont utilisés - les opérations ont fait l'objet de planification dans le PGPM et le PPM - les marchés ont été numérotés dans le SIGMAP	- les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - aucune preuve de la transmission des résultats à la DMP - aucune preuve de l'invitation faite aux titulaires de produire les pièces fiscale et sociale

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1- Les dotations inférieures au seuil de référence

a) Procédures simplifiées de demande de cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les opérations ont fait l'objet de planification ; - les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés - l'absence de formulaire de sélection pour les opérations de la DPSP, de la DSI, de la DOCPB
Direction de la Planification des Statistiques et de la Prospective (DPSP)	02	02	02	00			
Direction des Systèmes d'Information (DSI)	01	01	01	00			
Direction des Organisations et Commercialisation des Produits de Base (DOCPB)	03	03	03	00			
Direction de la Régulation des Echanges (DRE)	01	01	01	00			- pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction de la Promotion et de l'Assistance à l'Exportation (DPAE)	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les opérations ont fait l'objet de planification ; -les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis l'absence de liste de présence des soumissionnaires les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés l'absence de formulaire de sélection
Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE)	02	02	02	00			pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis l'absence de liste de présence des soumissionnaires les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés l'absence de formulaire de sélection
Direction l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC)	03	03	03	00			
Direction de la Concurrence de la Consommation et de la Lutte contre la Vie Chère (DCCLVC)	03	03	03	00			

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1-Les dotations inférieures au seuil de référence

a) Procédures simplifiées de demande de cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Service Autonome de Communication (SAC)	02	02	02	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les opérations ont fait l'objet de planification ; -les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis l'absence de liste de présence des soumissionnaires les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés
Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP)	01	01	01	00			
Direction des Industries Culturelles et Créatives (DICC)	01	01	01	00			
Direction des Affaires Financières (DAF)	01	01	01	00			
Brigade de Lutte contre la Fraude et la Piraterie des Œuvres Cultures (BLFPOC)	01	01	01	00			
Direction du Livre et de la Lecture (DLL)	01	01	01	00			
Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC)	03	03	03	00			

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction de la Réglementation et du Contentieux (DRC)	02	02	02	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les opérations ont fait l'objet de planification ; -les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - les résultats n'ont pas été publiés et / ou notifiés
Secrétariat General du Ministère (SGM)	01	01	01	00			
Direction de la Planification et des Statistiques (DPS)	02	02	02	00			
Direction des Infrastructures et d'Equipements Culturelles (DIEC)	01	01	01	00			
Direction du Cinéma (DC)	02	02	02	00			
Musée d'Abidjan (MA)	01	01	01	00			
Direction des Affaires Financières / CDMT	04	04	04	00			
Direction des Ressources Humaines (DRH)	01	01	01	00			
Inspection Générale (IG)	01	01	01	00			
Cabinet	02	02	02	00			

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1- Les dotations inférieures au seuil de référence

a) Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction Générale de l'Economie (DGE)	331	331	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car l'ensemble des opérations ont faits l'objet de déverrouillage	-	- le RCPMP ne dispose d'aucune information sur la passation des marchés effectuée, ni sur les dossiers de passation et leur conformité
Agence Judiciaire du Trésor (AJT)			01	00			- Il n'a également pas d'informations sur la part des marchés attribuée aux PME au sein du ministère - les seuls dossiers de passation disponibles sont les dossiers dont le processus a abouti sur le déverrouillage des lignes à marché. - Il n'existe aucun mécanisme de contrôle mis en place par la cellule pour contrôler et suivre la passation des marchés dans le ministère

b) Procédure Simplifiée à compétition Limitée (PSL)

PROCEDURE SIMPLIFIEE A COMPETITION LIMITEE (PSL)							
Structures	Nombre d'opérations vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction Générale de l'Economie (DGE)	10	10	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car l'ensemble des opérations ont faits l'objet de déverrouillage	-	- Le RCPMP ne dispose d'aucune information sur la passation des marchés effectuée, ni sur les dossiers de passation et leur conformité ; - Il n'a également pas d'informations sur la part des marchés attribuée aux PME au sein du ministère - Les seuls dossiers de passation disponibles sont les dossiers dont le processus a abouti sur le déverrouillage des lignes à marché. - Il n'existe aucun mécanisme de contrôle mis en place par la cellule pour contrôler et suivre la passation des marchés dans le ministère
Direction des Affaires Financières (DAF)	10	10	02	00			

3- Les dotations supérieures au seuil de référence et inférieures au seuil de contrôle a priori

PROCEDURE CLASSIQUE							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
MEF	01	01	01	01	-	-	Au 1er trimestre 2018, le MEF enregistre 01 opération dont la dotation est supérieure au seuil de référence. Il s'agit d'un appel d'offres restreint (AOR) La CPMP ne dispose d'aucune informations sur le déroulement de cette opération, elle n'a pas non plus le dossier de passation.

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1- Les dotations inférieures au seuil de référence

a)- Procédures simplifiées de demande de cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction de l'Action Sociale et de l'Information (DSAI)	02	02	02	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME.	- l'absence de formulaire de demande de cotation pour une opération - l'absence de date de signature du formulaire de sélection pour une opération - l'absence de formulaire de sélection pour une opération - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis
Inspection Générale (IG)	01	01	01				- les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires
Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRPR)	01	01	01				- pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Secrétariat Permanent du Comité Interministériel des Organes Spécialisés et Consulaires (SPCIOSC)	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME.	- l'absence de date de signature du formulaire de sélection - l'absence de formulaire de demande de sélection - absence de formulaire de sélection pour une opération - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis
Direction de la Recherche et de la Promotion des Opportunités Economiques auprès des ivoiriens de l'extérieur	01	01	01				- l'absence de formulaire de demande de sélection - l'absence de formulaire de sélection pour une opération - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)

Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Actions de Réinsertion	03	03	03	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME.	- indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis
Direction Générale de l'Intégration Africaine (DGIA)	05	05	05				- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur	04	04	04		Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME.	- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis
Direction des Affaires Financières	08	08	08				- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)

Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
DAF/ Gestion des Dépenses Centralisées	13	13	13	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - le comité de sélection n'est pas conforme pour les cotations avec comité de sélection pour cinq (05) opérations sur les imputations suivantes : « 153 4502 01 6221 », « 153 4502 01 6231 » et « 153 4502 01 2411 »
Cabinet	06	06	06				- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)

Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction des Politiques Communautaires du Commerce et de la Libre Circulation	05	05	05	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - absence de formulaire de demande de cotation pour une opération de la DRH
Direction des ressources Humaines	03	03	03	00			- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage
Cellule de Passation des Marchés Publics	03	03	03	00			
Service de la Planification et des Statistiques	02	02	02	00			
Service de l'Informatique de la Documentation et des Archives	02	02	02	00			

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)

Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction des Politiques Communautaires des Infrastructures et des Technologies de l'Information et de la Communication	05	05	05	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage
Direction de la Mobilisation des Compétences de la Diaspora	04	04	04	00			- les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)

Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières	02	02	02	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les marchés sont exclusivement attribués aux PME	- la nature des lignes planifiée et non les opérations - les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - indication de marques sur le formulaire de demande de sélection - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage
Direction des Politiques Communautaires de la Promotion Humaine et du Développement Durable	02	02	02	00			- les résultats des consultations ne sont pas publiés et ou notifiés aux soumissionnaires - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - Il n'existe pas de liste de retrait des supports de consultation et de liste de dépôt des plis - absence de formulaire de demande de cotation - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1- Les dotations inférieures au seuil de référence

b) Procédure Simplifiée de demande de Cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Cellule de Passation des Marchés Publics	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les opérations ont fait l'objet de planification ; -les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- la nature des lignes planifiée et non les opérations - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage
Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique	01	01	01	00			- la nature des lignes planifiée et non les opérations - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - présence de marques sur les formulaires de demande de cotation
Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale	02	02	02	00			- la nature des lignes planifiée et non les opérations - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage
Direction des Sports de Masse et du Sport Féminin	01	01	01	00			- la nature des lignes planifiée et non les opérations - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage
Conseil National du Sport	01	01	01	00			- formulaire de sélection non datée - une seule signature sur le formulaire de sélection pour le CNS alors que l'opération est une cotation avec comité de sélection

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Gestion des Séminaires et Conférences en Côte d'Ivoire (GSCCI)	01	01	01	00	Impossible d'apprécier le délai moyen de passation des opérations car la durée totale de conduite des opérations n'a pu être déterminée en raison de l'absence des listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis	- les opérations ont fait l'objet de planification ; -les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- la nature des lignes planifiée et non les opérations - pas de listes de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des factures pro forma ou de devis ; - les résultats des consultations ne sont pas transmis à la CPMP pour archivage - formulaire de sélection non datée - absence de liste de présence pour les membres du comité de sélection

2- Les dotations supérieures au seuil de référence et inférieures au seuil de contrôle a priori

PROCEDURE CLASSIQUE							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
MSL	01	01	01	00	-	-	Une seule opération est concernée par cette procédure. Toutefois, la documentation se rapportant à cette opération n'est pas disponible, seul le marché approuvé et portant sur la sécurité privée des Directions du MSL, est disponible au niveau de la CPMP.

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

1-Les dotations inférieures au seuil de référence

a)-Procédure simplifiée de demande de cotation (PSC)

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROUA1)	09	09	09	00	Aucune information disponible	-les marchés sont exclusivement attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) en procédures simplifiées	- opérations n'ont planifiés, soit 100% - les formulaires de demande de cotation ne sont pas conformes au modèle élaboré par la DMP pour l'ensemble des opérations - la composition du comité de sélection n'est pas conforme pour les opérations en PSC avec comité de sélection - l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions - l'absence de liste de présence des membres du comité de sélection - l'absence de liste de présence des soumissionnaires - l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations, soit 100% ; - non-conformité des formulaires de sélection pour toutes les opérations en PSC avec comité de sélection - non indication de la date de signature des formulaires de sélection - non-conformité de la qualité des signataires des formulaires de sélection pour toutes les opérations en PSC - aucun système d'archivage

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Institut National de la Formation Sociale (INFS)	20	20	20	00	Aucune information disponible	-les marchés sont exclusivement attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) en procédures simplifiées	- les opérations n'ont pas été estimées - les opérations n'ont pas été planifiées - l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations - absence de liste de présence des membres du comité de sélection pour l'ensemble des opérations en PSC avec comité de sélection - l'absence de liste de présence des soumissionnaires pour l'ensemble des opérations - l'absence de preuve de publication et / ou de notification des résultats, pour l'ensemble des opérations
Agence Emploi Jeunes (AEJ)	26	26	26	00	Aucune information disponible	-les marchés sont exclusivement attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) en procédures simplifiées	- non planification de quatre (04) opérations - l'absence des formulaires de demande de cotation pour l'ensemble des opérations - l'absence de liste de retrait des formulaires de demande de cotation et de dépôt des propositions, pour l'ensemble des opérations - l'absence de liste de présence des soumissionnaires lors des séances d'ouverture des plis - l'absence de preuve de publication des résultats, pour l'ensemble des opérations - non-conformité de la qualité du signataire pour quinze opérations en PSC avec comité de sélection. Une seule signature pour ces formulaires
Ecole Normale Supérieure (ENS)	15	15	15	00	Aucune information disponible	-les marchés sont exclusivement attribués aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) en procédures simplifiées	- l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation et de dépôt des plis par les candidats, pour l'ensemble des opérations - l'absence des listes de présences des représentants des soumissionnaires aux séances d'ouverture des plis pour l'ensemble des opérations - non-conformité de la qualité des signataires des formulaires de sélection pour les opérations en PSC avec comité de sélection. Une seule signature pour ces formulaires - non-conformité de la procédure en ce qui concerne l'opération prise en charge sur la nature « 63752 ». Le montant de la dotation est de 683 751 021 F CFA.

b)-Procédure Simplifiée à compétition Limitée (PSL)

PROCEDURE SIMPLIFIEE A COMPETITION LIMITEE (PSL)						
Structures	Nombre de lignes	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS
						Points forts
Ecole Normale Supérieure (ENS)	08	08	08	03	Impossible à indiquer	Points faibles
						- non-conformité des dossiers de consultation. Des formulaires de demande de cotation utilisés pour - le délai de préparation est inférieur au délai réglementaire de 10 jours exigé, 07 jours proposés - absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation et de dépôt des plis par les candidats, pour l'ensemble des opérations - absence et non-conformité des PV d'ouverture ou rapport d'analyse ou PV de jugement, pour l'ensemble des opérations. Présence de formulaires de sélection en lieu et place - absence de listes de présence des membres de la COPE pour sept (07) opérations - absence de preuves attestant l'invitation faite par l'autorité contractante à l'attributaire de produire les pièces fiscale et sociale - non-conformité des contrats pour six (06) opérations. Des formulaires de sélection en lieu et place - l'ensemble des contrats non pas été numérotés dans le Système Intégré de Gestion des Marchés Publics (SIGMAP) - non-conformité de la procédure en ce qui concerne l'opération prise en charge sur la nature « 6116 ». Le montant de la dotation est de 60 000 000 de F CFA.

c)-Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO)

PROCEDURE SIMPLIFIEE A COMPETITION OUVERTE (PSO)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Université Nangui Abrogoua (UNA)	02	02	02	00	07 jours	- le dossier de consultation sont conformes aux modèles de la DMP - la liste de dépôt des plis et les mandats de représentation ont été fournis - le procès-verbal d'ouverture des plis et le rapport d'analyse des offres sont fournis - les résultats sont notifiés aux soumissionnaires	- l'absence de preuve attestant que le dossier de consultation a été validé par la CPMP - l'absence d'information relative à l'estimation de l'opération - l'absence de preuve attestant l'invitation faite par l'autorité contractante à l'attributaire à produire les pièces fiscales et sociales dans le délai de quinze (15) jours après la notification des résultats - l'absence de preuve de transmission des résultats à la CPMP pour archivage - l'absence de preuve de notification de l'approbation du marché et de l'ordre de service de démarrer aux titulaires
Agence Emploi Jeunes (AEJ)	01	01	01	0	Impossible à indiquer		En ce qui concerne la seule opération en PSO, il faut noter que la procédure est irrégulière. En effet, le montant de la dotation étant de 115 000 000 de F CFA, cette opération aurait dû être passée selon les procédures du Code des marchés publics.

3- Les dotations supérieures au seuil de référence et inférieures au seuil de contrôle a priori

PROCEDURE CLASSIQUE							
Structures	Nombre ligne vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROUA1)	05	02	08	00	46 jours	le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est conforme au DTAO en vigueur ; les estimations des opérations sont disponibles ; les listes de retrait du DAO et de dépôt des plis ont été fournies ; les soumissionnaires sont informés sur les résultats les actes de garantie sont restitués aux soumissionnaires non retenus. les marchés ont été attribués aux PME	- l'absence de preuve attestant que le dossier de consultation a été validé par la DMP ; - l'opération n'a pas fait l'objet de planification ; - l'absence d'information sur l'estimation du projet ; - l'absence de preuve d'affichage des résultats dans les locaux de l'autorité contractante ; - l'absence de preuve attestant l'invitation faite par l'autorité contractante à l'attributaire à produire les pièces fiscales et sociales dans le délai de quinze (15) jours après la notification des résultats - non-respect du délai de recours éventuel de dix (10) jours à compter de la date de notification des résultats - l'absence de preuve de notification de l'approbation du marché et de l'ordre de service de démarrer le marché au titulaire.
Université Nangui Abrogoua (UNA)	02	02	02	00	30 jours	le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est conforme au DTAO en vigueur ; les estimations des opérations sont disponibles ; les listes de retrait du DAO et de dépôt des plis ont été fournies ; les soumissionnaires sont informés sur les résultats les actes de garantie sont restitués aux soumissionnaires non retenus. les marchés ont été attribués aux PME	- l'absence de preuve attestant que le dossier de consultation a été validé par la DMP ; - l'absence de preuve relativement aux listes de retrait des dossiers de consultation ; - l'absence de preuve relativement aux listes de dépôt des plis par les candidats ; - l'absence de mandat de représentation des membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) ; - l'absence de preuve attestant l'invitation faite par l'autorité contractante à l'attributaire à produire les pièces fiscales et sociales dans le délai de quinze (15) jours après la notification des résultats ; - l'absence de preuve de transmission des résultats à la DMP. - l'absence de preuve de notification de l'approbation du marché et de l'ordre de service de démarrer aux titulaires.

Office National des Sports (ONS)	05	05	05			le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) est conforme au DTAO en vigueur ; les estimations des opérations sont disponibles ; les soumissionnaires sont informés sur les résultats les actes de garantie sont restitués aux soumissionnaires non retenus les marchés ont été attribués aux PME	- l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation pour une opération - l'absence de preuves relatives aux listes de dépôt des plis par les candidats pour une opération - l'absence de mandat de représentation des membres de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) pour l'ensemble des opérations - l'absence des listes de présences des représentants des soumissionnaires aux séances d'ouverture des plis - le délai des travaux de la COJO est supérieur au délai réglementaire de huit (08) jours - l'absence de preuve attestant la restitution des garanties de soumission aux différents candidats - l'absence de preuve de notification de l'ordre de service de démarrer aux titulaires pour l'ensemble des opérations
----------------------------------	----	----	----	--	--	---	---

SODE

A. Constats spécifiques aux différentes procédures

PROCEDURE SIMPLIFIEE DE DEMANDE DE COTATION (PSC)

Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)	01	01	01	00	Impossible à déterminer	- les opérations ont fait l'objet de planification ; - les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- non publication des résultats aux candidats - l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation pour une opération - l'absence de preuves relatives aux listes de dépôt des plis par les candidats pour une opération
Société de Développement des Forêts (SODEFOR)	06	06	06	00	Impossible à déterminer	-	Aucune des procédures utilisées par cette structure n'est conforme à la réglementation. Trois (03) opérations éligibles en PSL, ont été passées en PSC.

Procédure Simplifiée à compétition Limitée (PSL)

PROCEDURE SIMPLIFIEE A COMPETITION LIMITEE (PSL)

Structures	Nombre de lignes	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI)	11	11	11	00	Impossible à déterminer	Néant	Des procédures dites en internes et différentes de celles indiquées par la réglementation sont appliquées pour l'acquisition des besoins. Par ailleurs, trois (03) opérations qui étaient concernées par la PSO, ont été rangées dans la PSL. Il s'agit des opérations des comptes « 63240 » et « 23130 ».
Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)	01	01	01	00	Impossible à déterminer	- les opérations ont fait l'objet de planification ; - les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- non publication des résultats aux candidats - l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation pour une opération - l'absence de preuves relatives aux listes de dépôt des plis par les candidats pour une opération

PROCEDURE SIMPLIFIEE A COMPETITION LIMITEE (PSL)							
Structures	Nombre de lignes	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Société de Développement des Forêts (SODEFOR)	01	01	01	00	Impossible à déterminer		Aucune des procédures utilisées par cette structure n'est conforme à la réglementation. Trois (03) opérations éligibles en PSL, ont été passées en PSC.

c)-Procédure Simplifiée à compétition Ouverte (PSO)

PROCEDURE SIMPLIFIEE A COMPETITION OUVERTE (PSO)							
Structures	Nombre de lignes vérifiées	Nombre d'opérations planifiées	Nombre d'opérations contrôlées	Nombre d'opérations conforme (passation et approbation)	Délai moyen de passation des opérations	OBSERVATIONS	
						Points forts	Points faibles
Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)	02	02	02	00	Non applicable	- les opérations ont fait l'objet de planification ; - les supports de consultation utilisés sont conformes aux modèles élaborés par la DMP. - les marchés ont été exclusivement attribués aux PME.	- non publication des résultats aux candidats - l'absence de preuves relatives aux listes de retrait des dossiers de consultation pour une opération - l'absence de preuves relatives aux listes de dépôt des plis par les candidats pour une opération
Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)	02	02	02	00	Non applicable		Des procédures dites en internes et différentes de celles indiquées par la réglementation sont appliquées pour l'acquisition des besoins.

ANNEXE IX : PLANNING DE REALISATION DE LA MISSION DE CONTROLE

N° d'ordre	Statut	Structure	Date prévue pour la réalisation de la mission	Date effective de la réalisation de la	Equipe commise à la mission
1	Ministères	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)	12 au 13 juillet 2018	12 au 16 juillet 2018	Equipe 1
2		Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER)	12 au 13 juillet 2018	12 au 13 juillet 2018	Equipe 2
3		Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)	12 au 13 juillet 2018	12 au 13 juillet 2018	Equipe 3
4		Ministère de l'Industrie et des Mines	16 au 17 juillet 2018	17 au 18 juillet 2018	Equipe 1
5		Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	16 au 17 juillet 2018	16 au 17 juillet 2018	Equipe 2
6		Ministère des Sports et des Loisirs	16 au 17 juillet 2018	16 au 17 juillet 2018	Equipe 3
7		Ministère du Plan et du Développement	18 au 19 juillet 2018	19 au 23 juillet 2018	Equipe 1
8		Ministère de la Culture et de la Francophonie	18 au 19 juillet 2018	18 au 19 juillet 2018	Equipe 2
9		Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	18 au 19 juillet 2018	18 au 20 juillet 2018	Equipe 3
10		Ministère du Pétrole, de l'Energie et du Développement des Energies Renouvelables	23 au 24 juillet 2018	24 au 26 juillet 2018	Equipe 1

N° d'ordre	Statut	Structure	Date prévue pour la réalisation de la mission	Date effective de la réalisation de la	Equipe commise à la mission
1	EPN	Institut National de la Formation Sociale (INFS)	12 juillet 2018	23 juillet 2018	Equipe 4
2		Ecole Normale Supérieure	12 juillet 2018	12 juillet 2018	Equipe 5
3		Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan 1 (CROUA1)	13 juillet 2018	13 juillet 2018	Equipe 4
4		Agence Emploi Jeunes (AEJ)	13 juillet 2018	13 juillet 2018	Equipe 5
5		Institut National de la Formation des Agents de Santé (INFAS)	16 juillet 2018	24 juillet 2018	Equipe 4
6		Office National des Sports (ONS)	16 juillet 2018	16 juillet 2018	Equipe 5
7		Université Nangui Abrogoua (UNA)	17 juillet 2018	31 juillet 2018	Equipe 4
1	SODE	Office National de l'Eau Potable (ONEP)	17 juillet 2018	17 juillet 2018	Equipe 5
2		La Poste de Côte d'Ivoire	18 juillet 2018	18 juillet 2018	Equipe 4
3		Loterie Nationale de Côte d'Ivoire (LONACI)	18 juillet 2018	18 juillet 2018	Equipe 5
4		Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF)	19 juillet 2018	19 juillet 2018	Equipe 4
5		Société Nationale de Développement Informatique (SNDI)	19 juillet 2018	19 juillet 2018	Equipe 5
6		Société pour le Développement Minier (SODEMI)	20 juillet 2018	20 juillet 2018	Equipe 4
7		Société de Développement des Forêts (SODEFOR)	20 juillet 2018	20 juillet 2018	Equipe 5

